


LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA L'A AFFIRMÉ :
«L'observation du croissant lunaire, étant impossible jeudi, aura lieu le vendredi soir

► **Haj 2017 : Le premier vol vers les Lieux saints prévu pour le 4 août** P. 3

DK NEWS

MÉTÉO

 28° : ALGER
 34° : TAMANRASSET

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 22 mai 2017 - 25 Shaabane 1438 - N° 1612 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

<p>SOMMET ISLAMO-AMÉRICAIN : Bensalah reçu à Ryadh par le président tunisien Béji Caïd Essebsi P. 24</p>	<p>ALGÉRIE-MALAISIE M. Sellal reçoit le Président du Conseil des sénateurs de la Malaisie P. 24</p>	<p>8^e RENCONTRE DES HAUTS RESPONSABLES DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ Messahel demain en Russie P. 24</p>	<p>ALGÉRIE-JORDANIE-MENA BOUCHOUAREB DEPUIS LA JORDANIE : Les réformes, un «impératif» du développement et de la compétitivité de l'économie en Algérie P. 24</p>	<p>ALGÉRIE-UE: Jumelage avec des entreprises belges dans la gestion des ressources en eau P. 6</p>
---	--	--	--	---

M.SELLAL CONFIRME : «L'annonce du nouveau gouvernement interviendra après l'installation de l'APN»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé, samedi à Alger, que «la formation du gouvernement relève des prérogatives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et l'annonce de la nouvelle composante interviendra après l'installation de l'Assemblée populaire nationale (APN) issue des législatives du 4 mai». «La formation du Gouvernement relève des prérogatives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et l'annonce de la nouvelle composante interviendra après l'installation de l'APN», a indiqué M. Sellal en réponse à une question sur la date de l'annonce du nouveau Gouvernement en marge de la cérémonie de sortie de la 46^e promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA), baptisée du nom du défunt Ahmed Ben Bella.
P. 4



<p>ADMINISTRATION M. Sellal officie la cérémonie de sortie de la 46^e promotion de l'Ecole nationale d'administration P. 4</p>	<p>COMMUNICATION Grine : «Une amélioration globale a été enregistrée en matière de déontologie de la presse» P. 4</p>	<p>FINANCES La situation financière actuelle favorable à la dynamisation de la Bourse d'Alger P. 7</p>
---	---	--

SANTÉ
Hypothyroïdie
 Reconnaître les symptômes
P. 12-13

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE
Mise en place d'un plan spécial de lutte contre la criminalité en prévision du mois de Ramadhan et de l'ouverture de la saison estivale
P. 9

SPORTS
 AG ÉLECTIVE DU COA :
3 candidats retenus pour la présidence
P. 20

MDN
 LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Le terroriste abattu à Skikda identifié
P. 3

HOOPSDZ.COM

1^{er} site dédié 100% au basketball en Algérie

Hoopsdz.com, est le 1^{er} site dédié 100% au basketball en Algérie, le site traitera de l'information, de l'actualité et des résultats du basketball algérien, européen et américain. Hoopsdz.com fera de l'information de proximité et donnera la parole aux clubs et écoles de basketball en Algérie, afin de devenir une tribune de choix pour faire connaître les jeunes talents de cette discipline. Le site dévoilera les der-

nières nouveautés des chaussures basket-ball de grandes marques et effectuera les tests de performance réalisés par des basketteurs professionnels et amateurs. Enfin, Hoopsdz.com abordera la partie conseils pour le développement technique et physique du basketteur en publiant les techniques d'entraînement les plus avancées ainsi que des articles sur la nutrition et la santé dans ce sport.



Horaires des prières

Lundi 25 chaabane 1438

Fajr	03:40
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:58
Isha	21:36



ALGER

Conférence sur la 22^e opération de relogement

Le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, animera une conférence de presse, cet après-midi à partir de 16h, au siège de la wilaya, au cours de laquelle il s'exprimera sur la 22^e opération de relogement dans la capitale.

MERCREDI AU

CRASC D'ORAN

Conférence sur «L'idéologie des projections démographiques»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise mercredi 24 mai à partir de 14h, une conférence sur «L'idéologie des projections démographiques», animée par Hervé Le Bras, (INED, Paris, France).

TIARET

Journées d'information sur les services de la Sûreté nationale



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 mai, à la salle Omnisports

Ziad-Hassan de Tiaret, la 70^e édition des journées d'information sur les services de la Sûreté nationale.

CE MATIN AU SIÈGE DU PARTI

Réunion du groupe parlementaire de TAJ

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 11h30, une rencontre avec le groupe parlementaire du parti.



CE MATIN AU CCI

Conférence sur la mosquée et son impact sur l'individu et la société



Le Centre culturel islamique (CCI), organise ce matin à partir de 10h30, une conférence sur «Le message de la mosquée et son impact sur l'individu et la société», animée par le Dr Kamel Bouzidi et le Dr Mohamed Ben Zaima.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre demain avec Mohammed Malaïka



Les éditions ANEP, organisent demain mardi 23 mai 2017 à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre avec l'auteur et journaliste Mohammed Malaïka suivie d'une vente dédiée de ses deux ouvrages.

rencontre avec l'auteur et journaliste Mohammed Malaïka suivie d'une vente dédiée de ses deux ouvrages.

Météo



	Max	Min
Alger	28°	17°
Oran	27°	18°
Annaba	24°	16°
Béjaïa	27°	18°
Tamanrasset	34°	23°

GALERIE MOHAMED-RACIM

RACIM

Exposition collective de peintures

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 14 juin à la galerie Mohamed Racim (05, avenue Pasteur, Alger) une exposition collective de peinture intitulée «Le printemps des couleurs».



SEAL

Suspension de l'AEP dans 5 communes d'Alger



Dans le but de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de l'Ouest d'Alger, la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger SEAAL engagera des travaux électromécaniques sur son système de production d'eau potable. Ces travaux, localisés à Garidi, débuteront ce soir à partir de 18h et s'achèveront demain mardi 23 mai à 12h, généreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les clients résidant dans les communes de : Dély Brahim, Beni Messous, Bouzareah, Ben Aknoun (RN 36) et Rais Hamidou (Quartier Sidi Lekbir). Des perturbations en alimentation en eau potable pourront être ressenties dans la commune de Chéragas ainsi que dans la localité de Z'ghara située dans la commune de Bologhine. La remise en pression du système alimentant ces communes sera réalisée mardi à partir de 12h jusqu'à 20h. Le remplissage de l'ensemble des réservoirs et châteaux d'eau, qui permet le retour à la normale de la distribution, se fera durant la nuit de mardi à mercredi au matin.

CACI

Rencontre débat sur : «L'investissement dans le secteur du cinéma»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Comité national ICC-Algérie organisent, ce matin à partir de 8h30, un petit-déjeuner/débat portant sur le thème «Algérie, le secteur du cinéma en quête d'investisseurs».

CE MATIN À L'ES/STS
Conférence sur le rôle de la presse sportive dans le développement du football

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), organise ce matin à partir de 09h à l'École supérieure en science et technologie du sport (ES/STS) d'Alger, une conférence débats sur le rôle de la presse sportive dans le développement et le renouveau du football algérien.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL DU BARDO

Exposition sur l'impact des conflits armés

En collaboration avec l'ambassade du Royaume des Pays-Bas, le Musée public national du Bardo, abrite une exposition sur l'impact des conflits armés sur les sociétés et leur patrimoine intitulée «La culture assaillie». L'exposition prendra fin aujourd'hui.

MUSÉE DU MOUDJAHID
Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise aujourd'hui, la 160^e rencontre consacrée au recueil et à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahide sur la guerre de Libération nationale.

LÉGISLATIVES

Réunion du Bureau provisoire de gestion de la première séance de l'APN

Le Bureau provisoire d'organisation de la première séance de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) de la huitième législature s'est réuni, hier, avec les coordonnateurs des listes ayant obtenu dix (10) sièges au minimum aux législatives du 4 mai, indique un communiqué de l'APN.

Présidée par le doyen des députés, Saïd Bouhadja, la réunion a permis de se concerter sur les procédures relatives à l'organisation de la première séance de l'APN de la huitième législature, prévue mardi, conformément aux dispositions de la Constitution. La composante de la Commission de validation de qualité de membre et les membres de son bureau ont également été désignés, ajoute le communiqué.

Le Conseil Constitutionnel avait proclamé, jeudi, les résultats définitifs relatifs aux législatives du 4 mai 2017 pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), conformément à l'article 130 de la Constitution qui stipule que «la législature débute de plein droit le quinzième (15ème) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale, assisté des deux députés les plus jeunes». Après avoir élu son bureau et formé ses commissions, l'APN devra élire son président



pour la huitième législature. Selon les résultats définitifs du Conseil constitutionnel, le Front de libération nationale (FLN) est toujours crédité du plus grand nombre de sièges à la chambre basse du Parlement, soit 161, alors que le Rassemblement national démocratique

(RND) conserve ses 100 sièges. L'Alliance (MSP-FC), a remporté 34 sièges et TAJ, 20. L'Union Ennahda-Adala-Bina conserve ses 15 sièges, le Front El Moustakbal et le Front des Forces socialistes (FFS) leurs 14 sièges chacun, le Mouvement populaire algérien (MPA, 13 sièges), le Parti des tra-

vailleurs (PT, 11 sièges), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, 9 sièges) et l'Alliance nationale républicaine (ANR, 6 sièges). Les sièges de l'APN, dont 121 affectés aux femmes, sont répartis entre 35 partis politiques et députés indépendants.

Le FLN propose Saïd Bouhadja à la présidence de l'APN

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a proposé le député Saïd Bouhadja à la présidence de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), a annoncé hier à Alger le secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbas. "Le candidat du parti à la présidence de l'APN est le militant et moudjahid Saïd Bouhadja", a indiqué M. Ould Abbas lors de sa première rencontre avec les candidats de son parti élus lors des législatives du 4 mai. Membre dirigeant du FLN, Saïd Bouhadja a occupé plusieurs postes et était tête de liste du parti dans la wilaya de Skikda. Le parti du Rassemblement National Démocratique (RND) avait annoncé auparavant son soutien au candidat du FLN à la présidence de l'APN. Le FLN a obtenu 161 sièges lors des législatives du 4 mai, conservant ainsi sa première place, suivi du RND (100 sièges), selon les résultats défini-

tifs proclamés jeudi par le Conseil constitutionnel. L'Alliance du courant islamiste agrégeant le Mouvement de la société de la paix et le Front du changement (MSP-FC) a obtenu 34 sièges, Tadjamoue Amel El Djazaïr (TAJ) 20 sièges et l'Alliance Nahda-Adala-Bina 15 sièges. Le Front El Moustakbal et le Front des Forces socialistes (FFS) 14 sièges chacun, le Mouvement populaire algérien (MPA) 13 sièges, le Parti des travailleurs (PT) 11 sièges, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) 9 sièges et l'Alliance



nationale républicaine (ANR) 6 sièges. Les 462 sièges de l'APN, dont 121 sont revenus à des femmes, sont répartis entre 35 partis politiques et députés indépendants.

Le RND instruit ses nouveaux députés à soutenir le candidat du FLN à l'élection à la présidence de l'APN

Le Rassemblement national démocratique (RND) a instruit ses nouveaux députés à soutenir le candidat du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué hier un communiqué du parti.

Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a réuni dimanche les nouveaux députés du parti au cours d'une rencontre qui a été «l'occasion de les informer de la désignation de leur chef de groupe parlementaire, en la personne de Belabès Belabès, député de Djelfa et membre du Bureau national et de les doter de premières instructions pour l'accomplissement de leur mission

parlementaire, à travers notamment, le soutien du candidat du parti du FLN à l'élection à la présidence de l'APN, l'appui au gouvernement dans la mise en œuvre du programme de son excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République», précise le communiqué du parti. Cette rencontre a été également une occasion d'instruire les nouveaux députés de «développer la concertation avec les groupes parlementaires des autres partis qui participeront au gouvernement et de maintenir un contact permanent avec la population dans leurs circonscriptions électorales tout en contribuant au règlement de ses préoccupations auprès des autorités locales et nationales».

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA L'A AFFIRMÉ : «L'observation du croissant lunaire, étant impossible jeudi, aura lieu le vendredi soir»

Le ministre des affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa a déclaré que l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré du Ramadhan aura lieu le vendredi soir affirmant l'impossibilité, d'un point de vue religieux, de son observation jeudi.

L'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du Ramadhan est prévue le vendredi soir suivant des calculs astronomiques et ne peut, d'un point de vue religieux, avoir lieu le jeudi comme en Arabie Saoudite, a affirmé le ministre en marge d'une journée d'études organisée à Dar El Imam (Alger) sur la préparation du mois sacré.

Par ailleurs, le ministre a apporté un démenti catégorique quant à de prétendues instructions données aux imams concernant les tarawih (prières rogatoires) ou toute

autre question religieuse, affirmant que l'imam a toute latitude en matière de gestion de l'aspect spirituel, d'administration de la mosquée et de discours adéquat pour capter les jeunes et les prémunir contre les idées étrangères à l'islam.



«C'est l'imam qui officie les tarawih et le ministère n'intervient ni dans le choix des récitants ni dans celui des «ahzab» (chapitres du Coran)», a-t-il soutenu.

Haj 2017 : Le premier vol vers les Lieux saints prévu pour le 4 août



Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé samedi à Alger que le premier vol vers les Lieux Saints de l'Islam aurait lieu le 4 août, alors que le dernier vol était prévu pour le 26 du même mois.

Dans une déclaration en marge d'une journée d'études organisée à Dar el Imam (El Mohammadia) sur les préparatifs pour le mois de Ramadhan, M. Aïssa a indiqué que le premier vol vers les Lieux saints de l'Islam aurait lieu le 4 août prochain, alors que le dernier est prévu pour le 26 du même mois, ajoutant qu'il sera procédé cette année à la numérisation de l'opération d'hébergement des hadjis algériens, une démarche qui s'avère obligatoire.

Il sera fait recours cette année au visa électronique et l'Office national du Hadj et de la Omra se chargera d'accomplir les procédures au niveau de la police des frontières à l'aéroport 72 heures avant l'embarquement des hadjis qui apposeront leur signature une fois arrivés à l'aéroport.

«De par leur référent religieux, les mosquées demeurent un garant de la sécurité pour prémunir l'Algérie contre toute tentative visant à l'entraîner vers la spirale de la violence, de l'extrémisme et de la scission», a poursuivi M. Aïssa.

Pour encourager les imams à servir le peuple et le pays, le ministre a annoncé la conclusion la semaine prochaine d'une convention avec la banque Al-Baraka pour permettre aux imams de bénéficier d'un crédit sans intérêts.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la Grande mosquée d'Alger en cours de réalisation, constituerait le symbole d'une période déterminée de l'histoire, tout comme la mosquée Ketchaoua représente la période ottomane, et El djamaa el kebir (la Grande mosquée d'Alger) celle de l'ère des Almoravides, et de là il fallait une réalisation qui symbolise l'Algérie de l'indépendance».

M. Sellal officie la cérémonie de sortie de la 46^e promotion de l'Ecole nationale d'administration

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a officié samedi à Alger la cérémonie de sortie de la 46^{ème} promotion de l'Ecole nationale d'Administration (ENA) «Ahmed-Medaghri», baptisée du nom de l'ancien président de la République, le défunt Ahmed Ben Bella.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui, des membres du gouvernement, des walis et des anciens étudiants à l'ENA. Lors de son intervention à cette occasion, M. Bedoui a affirmé que l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) demeurait un espace «de sérieux, de persévérance, de pensée, de conception et de travail pratique dans le but de former un cadre compétent et de le préparer à assumer la responsabilité dans tous les domaines de l'Administration et de gestion», soulignant que ses services accordaient un intérêt à cette école qui, selon lui, est «un réservoir» des éléments compétents, ouverts au monde et conscients des défis auxquels le pays fait face.

M. Bedoui a rappelé que plusieurs réformes avaient été introduites au programme de formation de l'ENA depuis 2016 pour former des éléments aptes à «relever les défis» dans une ambiance marquée par une large utilisation des TIC, «la rapidité de l'exécution» lors de la prise en charge en matière d'administration et la nécessité de répondre aux besoins du citoyen.

La formation dans le domaine juridique et administratif et le management revêtent «un caractère spécifique», a-t-il ajouté, soulignant que le rôle de l'Ecole

«sera renforcé davantage» dans le cadre des fondements de la Constitution de 2016 relatifs au service public ou au service du citoyen ou des collectivités locales qui ont accordé une nouvelle dimension à savoir la démocratie participative et la mise en œuvre de la démocratie «de manière à permettre de mobiliser les capacités et les compétences humaines pour relancer le développement».

Le concept sur lequel se basera la réforme de l'ENA devrait définir les objectifs pédagogiques prenant en compte les aspects théoriques et pratiques du programme général, a révélé le ministre de l'Intérieur, rappelant que ce concept intervenait dans le processus de modernisation tracé par l'Etat pour réaliser le développement économique, social, culturel et environnemental. «Malgré les séquelles de la crise économique et la baisse des ressources financières, l'Etat n'a pas cessé, dans le cadre de ce programme de promouvoir et de protéger l'individu», a poursuivi M. Bedoui.

Il a précisé, en outre, que l'école, dès sa création «a renforcé» avec plus de 6.300 cadres, les administrations, affirmant dans le même contexte que le processus de la modernisation de l'administration et le service du citoyen déjà lancé «a pris une grande part» du pro-



gramme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui «a donné ses fruits» en rapprochant l'administration du citoyen, simplifiant les démarches et organisant de différentes activités au profit des usagers des «Services publics», soulignant que ce «changement positif» est devenu une réalité concrète vécue quotidiennement par le citoyen dans ses relations avec l'administration.

«Hisser le Service public au niveau escompté par le Gouvernement, dont les repères sont bien précis dans le programme du président de la République «ne peut être atteint qu'à travers les efforts conjugués de tout un chacun sur tous les plans» a-t-il souligné, expliquant que «la promotion a été baptisée du nom du défunt Ahmed Ben Bella» parce qu'il est le premier prési-

dent qui a mis les premiers jalons de l'administration algérienne après l'indépendance, dans une condition difficile marquée par l'insuffisance de cadres», appelant les étudiants diplômés à s'armer de l'esprit de l'initiative et de responsabilité.

Lors de cette cérémonie, une distinction a été remise par les étudiants, majors de promotion, au président de la République, Abdelaziz, pour ses efforts visant à «promouvoir et moderniser» l'administration, et aussi pour l'intérêt accordé à l'ENA et en faveur de ce qu'il a donné au pays et au peuple «sans relâche».

La distinction a été reçue en son nom par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Par ailleurs, la famille d'Ahmed Ben Bella a été honorée. Une minute de silence a été observée à la mémoire du défunt président.

JUSTICE M. Louh appelle à accorder davantage d'intérêt à la promotion de la langue amazighe



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh a appelé samedi à Alger à accorder davantage d'intérêt à la promotion de la langue amazighe en matière de recherche, et son insertion dans le secteur de la justice, notamment après sa constitutionnalisation comme langue nationale et officielle à la dernière révision constitutionnelle.

M. Louh a indiqué, dans une allocution, prononcée à l'occasion du lancement du forum d'information et de formation au profit des greffiers pour l'usage de l'amazighité, que «ce forum d'information et de formation, organisé par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), en coordination avec la Direction générale des ressources humaines du ministère de la justice, au profit du personnel du greffe, intervient à temps et pour plusieurs raisons objectives, car il est devenu plus que nécessaire que cette langue bénéficie davantage d'intérêt, en matière de recherche et d'insertion». Ce forum, de deux jours, s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à poursuivre la mobilisation des moyens pour la prise des mesures nécessaires, à même de préserver les fondements de notre pays dont l'amazighité fait partie intégrante, afin de consolider l'unité et la cohésion nationales, d'immuniser l'Algérie et de «préserver sa sécurité, sa stabilité et son unité». M. Louh a rappelé à l'occasion le décret exécutif, publié en début d'année, portant création d'un centre de recherches en langue et culture amazighes, dont la mise en service est à même de relancer les projets de recherche, de recenser et de mettre à jour la terminologie scientifique et technique».

Par ailleurs, le secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad a affirmé que la constitutionnalisation de la langue amazighe intervenait dans un climat ouvert et fructueux qui régit en Algérie sur les plans culturel et politique, ce qui a permis d'assurer toutes les conditions nécessaires à sa promotion au sein de la société et des institutions de l'Etat».

Cette démarche s'est concrétisée en tant qu'acquis pour le peuple algérien, grâce à «la clairvoyance du président de la République, qui a su comment réaliser le consensus politique et initier une nouvelle ère de réconciliation entre les enfants du peuple, en renforçant leur unité». Concernant l'usage de la terminologie amazighe dans le secteur de la justice, M. Assad a affirmé que «le HCA a édité une nouvelle publication portant sur une consultation, présentée par un chercheur universitaire et employé dans le secteur justice», précisant que le HCA accompagne également «l'élaboration d'un glossaire juridique et judiciaires» qui sera coédité par le centre de documentation relevant du secteur de la justice et le HCA.

APS

Sellal confirme : «L'annonce du nouveau gouvernement interviendra après l'installation de l'APN»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé, samedi à Alger, que «la formation du gouvernement relève des prérogatives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et l'annonce de la nouvelle composante interviendra après l'installation de l'Assemblée populaire nationale (APN) issue des législatives du 4 mai».

«La formation du gouvernement relève des

prérogatives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et l'annonce de la nouvelle composante interviendra après l'installation de l'APN», a indiqué M. Sellal en réponse à une question sur la date de l'annonce du nouveau gouvernement en marge de la cérémonie de sortie de la 46^{ème} promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA), baptisée du nom du défunt Ahmed Ben Bella.

A une autre question sur la décision du Mouvement de la société pour la paix (MSP) de ne pas participer au prochain gouvernement, M. Sellal a répondu: «Nous avons fait une offre au MSP, elle a été déclinée par son Conseil consultatif (Majlis Echoura). Pas de problème, nous sommes tous Algériens et partisans de la réconciliation nationale».

COMMUNICATION

Grine : «Une amélioration globale» a été enregistrée en matière de déontologie de la presse»

Une amélioration en matière de respect de l'éthique et de la déontologie a été «globalement» enregistrée depuis le lancement des cycles de formation en faveur des journalistes en 2014, a relevé hier à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Grâce à une certaine prise de conscience des journalistes, je peux dire globalement qu'il y a un léger mieux en matière de respect des règles déontologiques de la presse», a indiqué M. Grine lors d'une conférence sur «le droit à l'image: problème d'aujourd'hui et défis de demain», qui clôt pour cette saison (septembre-mai) le cycle de formations initié par le ministère, depuis juin 2014, en faveur des journalistes.

M. Grine a relevé que son secteur avait organisé une soixantaine de conférences académiques depuis juin 2014 et des conférences citoyennes depuis décembre 2015, affirmant que «nous les avons organisées sans prétention, mais dans le souci d'informer pour former».

S'agissant de la fusion des six journaux publics (*El Moudjahid, Echaab, El Massa, Horizons, El-Djournouria et Ennasr*), dans un même groupe, M. Grine a rappelé que ces quotidiens ne seront pas transformés en hebdomadaire, assurant qu'il n'y aurait pas

de licenciement de journalistes ou d'employés.

«Soyez rassurés, cette réorganisation est destinée à dynamiser les trois secteurs (presse, impression, publicité et communication) et mutualiser pour créer une synergie de groupe», a-t-il dit à l'adresse d'une journaliste.

Interrogé sur les éventuelles scènes de violence que pourraient contenir certains programmes des télévisions lors du mois sacré du ramadhan, M. Grine a relevé que son secteur travaillait en toute «transparence», à travers le contact direct avec les responsables des chaînes privées notamment.

«Vous avez constaté que durant les élections, la couverture médiatique s'est passée dans le calme, sans dépassements. Notre projet durant les élections, le mois sacré du ramadhan ou lors des autres événements c'est d'avoir des télévisions professionnelles, sans violence, sans atteinte aux enfants, sans insultes ou diffamation», a-t-il dit.

Pour sa part, Philippe Bertil Cottier, pro-



fesseur de droit à l'université de Lausanne a indiqué, lors de sa conférence, que n'importe où dans le monde, en matière de droit à l'image, il n'y avait pas encore une «véritable cohérence et homogénéité» de la protection déontologique et juridique du droit à l'image, soulignant que «c'est quelque chose qui est en chantier, basée sur des principes assez vagues, qu'on essaie de développer».

Il a assuré que la déontologie en Algérie stipulait qu'il fallait protéger la vie privée, mais sans pour autant en préciser les modalités pratiques, soulignant que la vie privée est un concept à «géométrie variable».

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection à la 4^e RM à Ouargla

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a entamé hier une visite de travail et d'inspection dans la 4^e Région militaire à Ouargla, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) un communiqué.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de «l'évaluation de l'exécution du programme de l'année de préparation au combat 2016/2017, à travers l'exécution d'exercices tactiques programmés et planifiés», précise la même source. Elle se projette également dans le cadre de «la dynamique du contact direct et permanent avec les personnels militaires, où qu'ils se trouvent à travers le territoire national, et à l'effet d'examiner l'état de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP, implantées le long des frontières et de s'enquérir de la situation sécuritaire de la Région», ajoute le communiqué.

Le Général de Corps d'Armée, a entamé la première journée de sa visite par la supervision du dispositif sécuritaire du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas et l'inspection des unités déployées sur les frontières, avant de procéder, en compagnie du Général-Major Cherif Abderrezak, Commandant de la 4^e RM, à l'inauguration d'une caserne dédiée à une unité des Forces de Dé-



fense aérienne du territoire, dotée de toutes les commodités de vie et de travail de terrain dans cette zone.

Le Vice-ministre de la Défense a également saisi l'occasion pour rencontrer les ca-

drés et personnels de cette unité et s'enquérir de leurs conditions de travail. Il a dans ce contexte salué leurs efforts «laborieux et soutenus avec dévouement, aux côtés de tous les personnels de l'ANP à travers le

pays, afin de préserver l'Algérie et toutes ses frontières nationales, en tout lieu et en toutes circonstances», les exhortant à être «à la hauteur des nobles missions qui leur incombent», conclut le communiqué.

JIJEL :

Baptisation de L'Ecole d'application des troupes marine du nom du chahid Ali Benour

L'Ecole d'application des troupes de marine (EATM) de Jijel a été baptisée hier au nom du chahid Ali Benour lors d'une cérémonie présidée par le général-major Noureddine Hamblil, commandant adjoint de la 5^e Région militaire.

En présence des autorités locales civiles et militaires, des membres de la famille du chahid, et des moudjahidines, le général-major Noureddine Hamblil a procédé à la levée de voile sur la plaque inaugurale avant d'honorer la famille du Chahid.

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des instructions du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à baptiser les structures et unités mili-

litaires aux noms de Chouhada, a souligné le général Ahmed Merzoug, directeur de l'EATM, dans une allocution prononcée à cette occasion.

«La baptisation de cet établissement du nom d'un Chahid de la Révolution, issu d'une famille comptant plusieurs chouhada, contribue à la perpétuation de la mémoire de nos valeureux chouhada et moudjahidines, tout en renforçant, en nous, notre fierté à l'égard de notre glorieuse Révolution», s'est félicité le directeur de l'Ecole.

Né le 10 mai 1927, au douar Beni Chenchana dans la wilaya de Tizi Ouzou, le chahid Ali Benour a entamé son parcours

en tant que militant en 1947 avec son adhésion au mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) avant de rejoindre l'organisation spéciale (OS) en 1948.

Au déclenchement de la Révolution de novembre 1954, le chahid a participé dans plusieurs actions et batailles contre le colonisateur.

En 1956, le chahid a été promu au grade de lieutenant et a poursuivi ses missions dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) jusqu'à ce qu'il soit arrêté emprisonné en 1959.

Torturé dans les geôles du colonisateur, Ali Benour a été fusillé le 21 octobre 1959.

EDUCATION NATIONALE

M^{me} Benghabrit : «Le calme ayant caractérisé l'année scolaire se répercutera sur les résultats des différents examens de fin d'année»

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghabrit, a estimé samedi à Constantine que le calme ayant caractérisé l'année scolaire 2016-2017 «se répercutera sur les résultats des différents examens de fin d'année».

Au cours de son passage à la radio algérienne de Constantine, la ministre a précisé que son département est «optimiste» quant aux résultats de l'année scolaire 2016-2017, affirmant que toutes les dispositions nécessaires ont été mises en place pour garantir le meilleur déroulement des examens de fin d'année.

Elle a, à ce propos, détaillé que 13.000 centres d'examens seront ouverts à travers le pays en prévision des épreuves de passage au palier moyen.

Evoquant les concours de recrutement des enseignants des paliers moyen et secon-

daire, Mme Benghabrit a rappelé que 10.000 postes d'enseignants seront ouverts, soulignant que les besoins exprimés par le secteur en matière d'enseignants sont beaucoup plus importants que l'offre des Ecoles nationales de l'enseignement (ENS).

Elle a ajouté que des cycles de formation sont prévus pour accompagner les nouveaux enseignants, précisant que son secteur propose également 14.000 postes d'emploi liés au secteur de l'éducation, dans le volet administratif.

La ministre a rappelé le programme de collaboration entre son département et le ministère de l'Education tunisien s'agissant de l'introduction du patrimoine littéraire maghrébin dans les programmes d'enseignement des deux pays, indiquant que plusieurs projets (concours de chanson et de la

lecture en milieu scolaire) seront prévus en collaboration avec le ministère de la Culture, au titre de la prochaine année scolaire 2017-2018.

Elle a détaillé que ce programme favorise les références nationale et consolide l'identité algérienne à travers notamment la mise en valeur des œuvres nationales.

Au cours de sa visite dans la wilaya de Constantine, Mme Nouria Benghabrit avait, entre autres, lancé le programme de prévention «Ecole sans tabac», avant de procéder à la



pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'une école primaire à l'UV16 à Ali Mendjeli, et l'inauguration de l'école primaire «Moussa Ibn Nousseir» au quartier Bellevue au chef-lieu de wilaya.

Elle a également visité la nouvelle salle d'accueil ouverte au siège de la direction locale de l'éducation et inspecté la cellule des examens.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le terroriste abattu à Skikda identifié (MDN)

Le terroriste abattu récemment à Collo par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a été identifié et répond au nom de L. Abdelkrim alias Mouadh, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, il a été procédé à l'identification du terroriste abattu lors d'une embuscade tendue, le 19 mai 2017, par un détachement de l'ANP près de Collo, dans la wilaya de Skikda/5^e RM.

Il s'agit du criminel L. Abdelkrim alias Mouadh, tandis que l'opération de fouille a permis de saisir deux (02) bombes de confection artisanale et une quantité de munitions», précise la même source.

De même, «des détachements de l'ANP ont découvert et détruit à Bouira et Boumerdes/1^{ère} RM, sept (07) caches pour terroristes et trois (03) mines de confection artisanale, selon le communiqué du MDN».

«Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale a arrêté, à Tlemcen/2^e RM, quatre (04) narco-trafiquants et saisi (28) kilogrammes de kif traité et (03) véhicules, tandis qu'à El-Oued/4^{ème} RM, un détachement de l'ANP a arrêté deux (02) contrebandiers et saisi un camion, 441 100 unités de produits pharmaceutiques, 30 620 unités de produits pyrotechniques et 7 500 unités de supports de stockage informatique», précise la même source.

«A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6^e RM, des détachements de l'ANP ont saisi deux (02) camions, quatre (04) véhicules tout-terrain, 25,435 tonnes de denrées alimentaires, 1 600 litres de carburant, 2 400 unités de produits détergents et des outils d'orpillage, tandis qu'à Tindouf, un détachement de l'ANP a arrêté huit (08) orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, des outils d'orpillage et des moyens de communication par satellite».

D'autre part, 35 immigrants de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset, Laghouat, Tlemcen et Béchar.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN

75 quintaux de feuilles de tabac non facturées saisis à Sétif (SN)

Les services de Sûreté de wilaya de Sétif ont saisi récemment 75 quintaux de feuilles de tabac non facturées et arrêté 3 suspects en possession de cette quantité, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Selon des informations parvenues à la Sûreté de Sétif, trois (3) mis en cause ont été arrêtés en possession de 75 quintaux de feuilles de tabac non facturées, précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les services de Sûreté de Tipaza ont également arrêté un individu au centre de ladite ville en possession de 300 comprimés psychotropes.

A Alger, 68 individus ont été arrêtés par les services de Sûreté suite à une descente dans nombre de quartiers de la capitale, solde par l'arrestation de ces individus impliqués dans différentes affaires criminelles, outre la saisie de 690 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis et des armes blanches, ajoute le communiqué.

A Sidi Bel-Abbès, les services de Sûreté ont saisi près de 2,5 kg de cannabis suite à des informations qui leur sont parvenues.

APS

ALGÉRIE-PALESTINE

L'ambassadeur palestinien affirme la nécessité de mettre fin à la division dans les rangs des Palestiniens

L'ambassadeur palestinien à Alger, Louei Aissa, a estimé dimanche important de mettre fin à la division dans les rangs des Palestiniens tant elle constitue une véritable menace pour le devenir du pays, souhaitant voir un changement dans la vision américaine vis-à-vis de la cause palestinienne avec l'accession du Président Trump au pouvoir afin d'aplanir les obstacles qui se dressent devant le règlement définitif de la question.

"Il est important de mettre fin à la division qui règne dans les rangs palestiniens tant elle constitue une menace pour le devenir de la Palestine", a indiqué l'ambassadeur palestinien en marge du mouvement de solidarité avec les détenus palestiniens en grève de la faim, organisé par des journalistes algériens au siège de l'ambassade à Alger, mettant en garde contre l'impact de la "divergence interne pouvant hypothéquer la cause palestinienne".

Évoquant la visite du président américain Donald Trump au Moyen Orient, il a précisé que "le président affiche la vision américaine à l'égard de notre question. Il nous a habitués aux surprises et nous espérons que celle-ci sera positive", soulignant que "depuis son élection à la présidence, nous tentons d'établir un dialogue sérieux avec lui et il y a du nouveau concernant le transfert du siège de l'ambassade américaine à Al Qods, sa rencontre avec Mahmoud Abbas et le mur d'Al Buraq (mur des lamentations) outre le fait d'évoquer une éventuelle solution à la cause palestinienne".

Tout cela constitue des indices

positifs, a-t-il tenu à dire. Concernant le mouvement de solidarité avec les détenus palestiniens, l'ambassadeur palestinien a salué le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et les efforts des médias visant à appuyer la cause et à protéger de l'oubli à la lumière des changements qui surviennent de par le monde", ajoutant que "les Algériens peuvent ne pas tomber d'accord sur des questions internes mais leur position reste une et unifiée dès qu'il est question de la Palestine".

Il a affirmé également, que le message médiatique fait face à la tentative d'étouffement de la question palestinienne à travers l'orientation de l'opinion publique internationale faisant remarquer que "nous ne sommes pas des terroristes ni notre religion prône le terrorisme ni nos martyrs" ce qui en appelle à une mobilisation médiatique d'envergure permanente afin de "nous prémunir des campagnes tendancieuses de tromperie".

L'intérêt qu'accorde au quotidien les médias algériens à la question palestinienne et les efforts des journalistes pour soutenir leurs pairs en Palestine "nous

renseigne sur l'Algérie dont le match entre les équipes algérienne et palestinienne qui véhiculait un message fort que les grandes conférences et rencontres n'ont pu transmettre".

Des dizaines de journalistes, d'écrivains et de personnalités politiques participant à ce mouvement de solidarité ont exprimé leur soutien total aux prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation et victimes des pires crimes contre l'humanité.

Les participants ont par ailleurs, appelé les gouvernements à travers le monde, les grandes puissances, les instances internationales et les organisations des droits de l'Homme à "assumer leur responsabilité juridique, humanitaire et morale pour agir rapidement et convoquer une réunion extraordinaire afin d'examiner les violations israéliennes contre les prisonniers palesti-



niers". Ils ont en outre, appelé les personnalités médiatiques et les caricaturistes à l'étranger à sensibiliser l'opinion internationale aux souffrances qu'endurent ces détenus pour mettre fin aux pratiques israéliennes barbares.

Le président du Syndicat des journalistes palestiniens, diplômé de l'Université d'Alger Nasser Abou Bakr, a exprimé dans un entretien téléphonique sa gratitude aux journalistes algériens pour ce mouvement de solidarité, affirmant "vous avez toujours été aux côtés de la Palestine et cette action prouve que l'Algérie sera toujours à nos côtés et nous en sommes fiers".

ALGÉRIE-BRÉSIL

La préparation de la Haute Commission mixte algéro-brésilienne au centre des entretiens entre le SG du ministère des AE et un responsable brésilien

La préparation de la 5ème session de la Haute Commission mixte algéro-brésilienne et les voies de développement des relations bilatérales ont été, dimanche, au centre des entretiens entre le Secrétaire général du ministère des Affaires Étrangères, Hassen Rabehi et le Directeur général adjoint au ministère des relations extérieures du Brésil, Fernando Jose Marroni De Abreu.

M. Rabehi a salué, dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, les relations d'amitié et de coopération «privilegiées» entre l'Algérie et le Brésil, précisant qu'il «est prévu la relance des concertations politiques» entre les deux pays.

Les deux parties ont évoqué la tenue de la 5ème session de la Haute Commission mixte algéro-brésilienne, prévue au Brésil, a-t-il ajouté.

Elles ont examiné différentes questions d'intérêt commun et échangé les analyses et les vues à ce sujet.

«Comme à l'accoutumée, nous sommes parvenus à une convergence totale des vues, vu la vision des deux pays en matière de relations extérieures, affirmant le principe de non-ingérence dans les affaires des autres pays et le non recours à l'utilisation de la force dans les relations internationales, outre l'adoption des solutions diplomatiques et politiques dans la gestion des crises et le respect des droits des peuples à l'autodétermination».

Le SG du ministère des AE a évoqué les perspectives «prometteuses» de cette coopération bilatérale, réaffirmant «la forte volonté des autorités des deux pays» à les renforcer davantage.

Le responsable brésilien a affirmé, pour sa part, que sa présence en Algérie s'inscrit dans le cadre «du renforcement des relations bilatérales qui sont excellentes», rappelant que les deux parties «avaient entamé la tenue de réunions inscrites dans le cadre du mécanisme de concertation politique et de dialogue stratégique».

Il a indiqué être porteur d'une invitation destinée au ministre d'Etat, ministre des Affaires Étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, de la part de son homologue brésilien, pour effectuer une visite au Brésil.

M. Marroni De Abreu a passé en revue les opportunités de coopération offertes aux deux parties notamment dans les domaines de l'industrie, de l'investissement et des échanges commerciaux, contenus dans le riche agenda élaboré en matière de relance de ce domaine, soulignant la visite prévue du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb au Brésil.

APS

ALGÉRIE-UE:

Jumelage avec des entreprises belges dans la gestion des ressources en eau

Un jumelage institutionnel entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et un groupement d'entreprises belges a été lancé dimanche à Alger dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'Association entre l'Algérie et l'UE (P3A).

D'une durée de 24 mois (2017-2019), ce projet, intitulé "Gouvernance et gestion intégrée des ressources en eaux en Algérie", prévoit 350 journées d'expertises au profit de l'agence AGIRE, la mobilisation de 40 experts européens ainsi que plusieurs stages de formation de cadres algériens en Belgique, ont indiqué les responsables de ce projet lors de cette cérémonie de lancement.

Le groupement d'entreprises belges associées à ce projet se compose du Service public de Wallonie (SPW), de la société Wallonne des eaux (SWDE) et de la Société publique de gestion de l'eau (SPGE).

Financé à hauteur d'un (1) million d'euros par l'UE, ce jumelage a pour objectif de renforcer les capacités organisationnelles et les compétences d'AGIRE pour exécuter ses missions et optimiser l'encadrement et le suivi des agences de bassins hydrographiques (ABH), ainsi que le renforcement des capacités managériales de l'agence pour le suivi et la coordination de la politique de l'eau, selon les responsables de ce projet.

Il vise également à améliorer la gestion opérationnelle, la planification et le pilotage des ressources en eau aux niveaux local, régional et national, ainsi que la consolidation du système d'information des ABH.

Pour le directeur des études et de l'aménagement hydraulique auprès du ministère des Ressources en eau, M. Taher Aichaoui, la particularité technique du secteur de l'hydraulique ainsi que les problématiques de la rareté de l'eau et l'impact des dérèglements climatiques nécessitent un accompagnement et une assistance internationale.

Saluant la collaboration "fructueuse" entre l'Algérie et l'UE dans plusieurs domaines d'activités ayant permis de "capitaliser et

d'implémenter des expériences réussies des pays européens", M. Aichaoui a avancé que d'autres programmes étaient en phase de lancement pour raffermir cette collaboration, notamment dans les domaines des ressources en eau, de l'agriculture et de l'industrie.

Pour sa part, le directeur national du programme P3A, Djilali Lebibat, a affirmé que la mise en œuvre de ce projet de jumelage contribuerait certainement à une meilleure prise en compte des problématiques de préservation de la ressource et de la gestion de la demande en eau.

Quant au choix porté par AGIRE pour des partenaires belges, il a soutenu que cela était motivé par leur "riche expérience" dans ce domaine en relevant que 99,99% de la population belge a accès à l'eau.

De son côté, le chef de projet belge, Jean-Paul Biron, a souligné que la partie belge mettrait à la disposition d'AGIRE son expérience, dans ce domaine, ainsi que ses experts et cadres qualifiés pour "assurer la réussite de ce jumelage et apporter le maximum de compétence à cette agence".

Créée en 2011 par décret exécutif, l'agence AGIRE, opérationnelle depuis 2014, a pour principales missions de réaliser les enquêtes, études et recherches liées à la gestion intégrée des ressources en eau, à développer et coordonner le système d'information sur l'eau, à contribuer à l'élaboration et au suivi des plans de développement sectoriel, contribuer à la gestion des actions d'incitation à l'économie d'eau et sa préservation.

Pour rappel, pas moins de quinze (15) accords de jumelage ont été signés entre l'Algérie et des pays membres de l'UE depuis 2015, et ce, dans les domaines des finances, énergie, agriculture, environnement, sécurité aérienne et routière. Ainsi, 160 cadres algériens spécialisés dans la sécurité aérienne de l'aviation civile ont bénéficié d'une formation dans le cadre d'un projet de jumelage algéro-espagnol. Un projet de jumelage entre la Commission algérienne de régulation de

l'électricité et du gaz (Creg) et ses homologues espagnole (Cnmc) et autrichienne (E-Control) avait été lancé pour acquérir l'expertise en matière de gestion dans le domaine de l'électricité et du gaz.

En outre, l'Algérie et l'Espagne ont lancé un projet de jumelage institutionnel afin de contribuer à améliorer la sécurité routière en renforçant les capacités du Centre national de la prévention et de la sécurité routière (CNPSR).

Dans le secteur des finances, un projet de jumelage a été signé entre la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale française des finances publiques (DGFiP) dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale algérienne.

Pour le domaine environnemental, un système national d'information a été mis en place à l'issue d'un programme de jumelage de 18 mois entre l'Algérie, la France et l'Autriche, par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (Onedd). En outre, deux programmes de jumelage entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) et des organismes européens similaires ont été lancés.

Un autre projet de jumelage a été également établi entre la Cour des comptes et les institutions homologues de France et de Portugal portant notamment sur le renforcement des capacités de contrôle et de supervision sur la gestion des fonds publics. Un projet similaire entre l'Algérie, la France et l'Italie, intitulé "Appui au renforcement de l'administration pénitentiaire en accord avec les normes internationales pour l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus", a été mis en place. S'y ajoute un jumelage institutionnel entre l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Institut espagnol d'études fiscales, ainsi qu'un autre entre l'Algérie et un consortium européen (France-Espagne-Finlande) pour appuyer le ministère de l'Industrie et des Mines dans sa stratégie d'innovation industrielle.

FINANCES

La situation financière actuelle favorable à la dynamisation de la Bourse d'Alger, affirme le DG de la SGBV, Yazid Belmihoub

La conjoncture économique actuelle, marquée par des difficultés financières, devrait favoriser la dynamisation de la Bourse d'Alger qui compte, après une vingtaine d'années d'activités, cinq (5) titres cotés uniquement, a indiqué hier le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Belmihoub.

«La Bourse pourrait aujourd'hui plus qu'avant jouer un rôle plus dynamique dans le financement de l'économie nationale, d'autant plus que la situation actuelle est marquée par un stress financier assez important qui s'est installé (depuis la chute des prix de pétrole)», a déclaré M. Belmihoub sur les ondes de la radio nationale. La capitalisation boursière en Algérie ne dépasse pas les 45 milliards de dinars (près de 515 millions de dollars), un montant très en deçà des potentialités de l'économie nationale, qui reste largement dominée par le secteur bancaire en matière de financement, a affirmé le premier responsable de la place boursière d'Alger.

Il a observé, toutefois, que les choses avaient tendance à changer avec le stress financier et la baisse des liquidités bancaires, en raison de l'offre insuffisante des banques, qui recommande, en conséquence, le recours aux financements alternatifs dont le développement du marché boursier algérien.

Il a alors appelé les entreprises, publiques et privées, à intégrer la Bourse comme moyen de financement de leurs plans de développement et de ne pas se contenter uniquement des financements classiques qui se sont amenuisés (crédits bancaires et autofinancement).

Outre son rôle dans le financement de l'économie, l'introduction en Bourse facilite également la pénétration des produits algériens aux marchés extérieurs du fait que les entreprises potentiellement exporta-



trices cotées en bourse gagnent généralement en crédibilité auprès de leurs clients étrangers.

Elle donnera aussi une meilleure capacité de négociation aux entreprises auprès des ban-

quiers et des partenaires économiques, ajoute-t-il. Expliquant le faible dynamisme de la Bourse d'Alger, M. Belmihoub a notamment évoqué le manque de «culture boursière» au niveau des entreprises et du grand public ainsi que la surliquidité durant les années précédentes, qui ont engendré un «effet d'éviction» de cette institution boursière tout en ayant avantage le recours aux crédits bancaires.

Pour lui, une éventuelle introduction en bourse des sept (7) entreprises publiques qui ont entamé leur processus d'entrée, constituerait un «déclivé» qui donnerait plus d'attractivité à la place boursière d'Alger.

Pour rappel, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait donné, en 2013, son aval à huit (8) entreprises publiques pour l'ouverture ou l'augmentation de

leur capital social à travers la Bourse. Il s'agit de trois cimenteries relevant du groupe public GICA (dont celle d'Ain Kbir), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la compagnie d'assurance Caar, de Cosider Carrières (filiale du groupe Cosider), de l'entreprise Hydro-aménagement et de Mobilis.

Mais la souscription de la Société des ciments d'Ain-Kebira (SCAEEK) en 2016 a été déclarée «infertueuse» et retirée, puisque la réglementation exige un minimum de 20% du montant total de la souscription alors que la levée de fonds avait atteint à peine 5% des 18,95 milliards de dinars que cette entreprise espérait lever sur le marché financier. A ce propos, M. Belmihoub a considéré que le montant visé par la SCAEEK était trop élevé, en relevant que cet appel à souscription était la deuxième plus grosse opération d'introduction en Bourse dans la région Mena sur le plan.

L'échec de cette opération s'explique également, selon lui, par son timing défavorable qui

avait coïncidé non seulement avec l'entrée de Biopharm en Bourse et le lancement de l'emprunt obligataire pour la croissance mais aussi avec le mois de Ramadhan et la saison estivale.

Le même responsable a également cité une pénurie des professionnels de la finance tels les analystes financiers et les conseillers financiers dont les entreprises ont besoin dans leur aide à la décision pour s'engager dans les opérations boursières.

Par ailleurs, il a fait savoir que la SGBV avait tenu récemment une réunion avec l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef) pour trouver les meilleurs moyens de réactiver le processus de financement à travers la Bourse.

Concernant les produits financiers proposés par la Bourse d'Alger, M. Belmihoub a indiqué qu'une étude universitaire était en cours afin d'examiner les possibilités d'introduire des nouveaux produits outre les actions et les obligations.

CHANGE

Cotation hebdomadaire des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 21 mai 2017, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 107,01 DA à l'achat et à 113,55 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 119,19 DA à l'achat et de 126,48 DA à la vente. A rappeler que durant la semaine allant du 14 au 20 mai 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 107,94 DA à l'achat et à 114,53 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 117,25 DA à l'achat et de 124,43 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 23 au 29 avril 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 108,22 DA à l'achat et à 114,83 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 116,05 DA à l'achat et de 123,16 DA à la vente.

=Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 21 mai 2017 :

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	107,01	113,55
1 EUR	119,19	126,48
1 CAD	78,74	83,58
1 GBP	138,93	147,43
100 JPY	96,05	101,94
1 SAR	28,53	30,28
1 KWD	352,02	374,13
1 AED	29,43	30,91
100 CHF	10.934,31	11.606,70
100 SEK	1.219,63	1.294,54
100 DKK	1.601,98	1.700,05
100 NOK	1.270,36	1.348,41

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	108,10	113,55
1 EUR	120,40	126,48
1 CAD	79,54	83,58
1 GBP	140,34	147,43
100 JPY	97,02	101,94
100 CHF	11.045,31	11.606,70
100 SEK	1.232,01	1.294,54

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE Les Douanes des 5+5 s'accordent à Rome sur une gestion coordonnée des frontières

Le Directeur général des douanes, Kaddour Bentahar, et ses homologues des autres pays de la Méditerranée occidentale 5+5 ont convenu, lors de leur réunion à Rome, de la nécessité de mettre une place une gestion coordonnée des frontières afin de lutter efficacement contre les activités et les échanges internationaux illégaux et le terrorisme, indique la déclaration finale de cette réunion tenue récemment dans la capitale italienne.

La coopération douanière dans le contexte du dialogue 5+5 devrait se poursuivre et être axée «sur une gestion coordonnée des frontières, pour améliorer l'efficacité de la lutte contre la contrebande, le terrorisme et son financement, ainsi que sur la formation des fonctionnaires des douanes, afin que les administrations douanières puissent remplir leur tâches le plus efficacement possible dans un contexte en constante évolution», précise cette déclaration.

Dans ce cadre, les directeurs généraux des douanes ont souligné l'importance de s'appuyer sur l'échange d'informations pour combattre le terrorisme et son financement. L'échange entre les fonctionnaires des douanes des bonnes pratiques à travers notamment l'organisation de cours de formation, l'exploration, avec les institutions européennes, d'une proposition conjointe visant le financement de projets de coopération caractérisés par une approche 5+5, ainsi que la création d'un système d'alerte entre les administrations douanières.

A cet effet, les participants à cette réunion ont convenu de l'importance de la formation et décidé de l'échange de programmes de formation et de l'organisation de visites et d'activités de formation en fonction des besoins exprimés.

Il a aussi été décidé d'organiser une réunion technique en Italie en été prochain avec la participation d'experts des secteurs juridique, informatique et antifraude, pour évaluer les éventuelles actions conjointes et les besoins connexes pour l'échange électronique d'informations. Une autre réunion des directeurs généraux devra être organisée afin d'évaluer les résultats réalisés et les initiatives à adopter conjointement. Les directeurs généraux des douanes ont également relevé, dans leur déclaration finale, l'importance du partage des informations et l'étroite coopération entre les autorités douanières et les autres forces de l'ordre, pour réaliser des objectifs communs dans le contexte de la sécurité des frontières. Cette réunion de Rome, qui intervient suite à la réunion ministérielle 5+5 Finances tenue en janvier dernier à Paris, a regroupé les directeurs généraux des douanes des pays de l'Union du Maghreb arabe (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et ceux du nord de la Méditerranée occidentale (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal).

APS

VÉHICULES DE TOURISME:

Les importations en baisse de près de 8% sur les 4 premiers mois 2017

La facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 422,53 millions de dollars durant les quatre premiers mois de l'année 2017, contre 458,6 millions de dollars sur la même période de l'année 2016, soit une baisse de 7,87%, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés dans le groupe des Biens d'équipement), leur facture d'importation s'est chiffrée à

190,7 millions de dollars contre 254,31 millions de dollars, en recul de 25,02% entre les deux périodes de comparaison.

Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en Biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a atteint 126,22 millions de dollars contre 133,61 millions de dollars, soit une baisse de 5,53%.

Pour les pneumatiques neufs en caoutchouc, ils ont été importés

pour un montant de 42,25 millions de dollars contre 42,7 millions de dollars, soit une baisse de 1,01%.

Pour rappel, sur l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules de tourisme a été fixé à 98.374 unités dans le cadre des licences d'importation. La facture d'importation des véhicules de tourisme avait coûté près de 1,3 milliard de dollars en 2016 contre 2,04 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 36,61%.

TIARET :

Attribution de 150 logements promotionnels aidés à Sougueur

Quelques 150 logements promotionnels aidés (LPA) ont été attribués samedi dans la commune de Sougueur (Tiaret), a-t-on appris de l'Office de gestion et promotion immobilière (OPGI). Ces logements représentent le deuxième quota distribué dans cette commune depuis le début d'année en cours après l'opération qui s'est déroulée il y a plus d'un mois (50 LPA), a indiqué le chef du service promotion immobilière à l'OPGI, qui a signalé la réalisation en cours de 80 autres logements avec un taux d'avancement appréciable des travaux. La wilaya de Tiaret a bénéficié de projets de réalisation de 2.230 LPA au titre de plusieurs programmes dont 300 ont été attribués à ce jour. Le taux de réalisation des projets restants varie entre 10 et 90%, alors que les travaux de 148 autres logements ne sont pas encore lancés.

OUM EL-BOUAGHI :

Appel à créer une instance pour la Sunna Ennabaouia

Les participants à un séminaire international autour de la Sunna Ennabaouia, clôturé samedi à Oum El-Bouaghi, ont appelé à la création d'une instance dédiée à la Sunna Ennabaouia et ses affaires contemporaines. Les participants à ce séminaire de trois jours, organisé à la maison de la culture «Boubaker Nouar», à l'initiative de l'association «El Irchad oua El Islah», sous le thème «comprendre la Sunna Ennabaouia : problèmes et solutions», ont proposé d'éditer toutes les interventions qui ont été présentées à l'occasion en vue de les diffuser par le biais des médias pour généraliser l'accès à leur contenu. Ils recommandent notamment la concrétisation réelle des repères de la Sunna Ennabaouia en la reliant au Saint Coran et aux objectifs de la législation à la lumière des contextes dans lesquels elle a été révélée. Il s'agit également de donner plus d'importance à la compréhension des fondements de la Sunna de la part de tous les savants de l'Islam dans leurs différentes spécialités afin de se dresser contre toute personne qui voudrait la remettre en cause ou mal l'interpréter. Les participants ont également insisté, à travers leurs recommandations, sur l'importance de concentrer les recherches présentées sur l'origine de la Sunna dans la législation et bénéficier de la Sunna dans le domaine des droits de l'Homme, ainsi que des questions d'ordre économique.

SKIKDA :

Le barrage d'El Kenitera classé premier dans le domaine de la pêche continentale

Le barrage d'El Kenitera de la commune d'Oum Toub (ouest de Skikda) a été classé premier, à l'échelle nationale dans le domaine de l'exploitation des barrages dans la pêche continentale, a-t-on appris samedi du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. S'exprimant en marge de la cinquième édition de la manifestation «Ports et barrages bleus», organisée au port de Stora, M. Hocine Bousbii a indiqué que cette distinction a été attribuée au barrage d'El Kenitera par le comité national de la pêche. Ce jury a pris en considération plusieurs critères dont la propreté de l'infrastructure hydraulique, le nombre d'exploitants estimé à 5 investisseurs ainsi que la quantité annuelle de la pêche, a précisé le même responsable, notant que la production de ce barrage, a atteint, en 2016, 40.000 tonnes de poissons. Il est à souligner que pas moins de 300 éléments, dont des plongeurs, ont contribué à la réussite de la manifestation «Ports et barrages bleus» qui a ciblé les ports de Collo, El Marsa et Stora. Cette opération a été effectuée en collaboration des éléments des Gardes-côtes, de la Protection civile, ainsi que ceux de l'entreprise de gestion des ports et abris de pêche (E.G.P.P.), ceux de l'entreprise publique de gestion des déchets de Skikda, «Cleamsky» et également des membres de l'association «Ecologica» versée dans la protection de l'environnement.

ALGER

Début de la 5^e édition de l'opération «Ports et barrages bleus 2017» au ports d'Alger

L'opération «Ports et barrages bleus 2017» a débuté samedi au niveau des ports d'Alger dans sa 5^e édition visant à la promotion de la pêche maritime et l'aquaculture et à l'intégration des ports et les activités de la pêche en tant qu'«espaces communs pour une diversité économique».

La 5^e édition de ladite opération a coïncidé avec le lancement de la campagne de pêche du thon rouge (mai-juin) ainsi que le début de la campagne de pêche de la sardine (mai-octobre). Ces campagnes permettront d'assurer la disponibilité du thon et de la sardine à des prix bas en faveur du consommateur algérois, a indiqué la directrice de la pêche maritime de la wilaya d'Alger Mme. Rabia Zerrouki.

A la même occasion, une opération de vente promotionnelle de différentes variétés de poisson a eu lieu directement du producteur (pê-

cheur) au consommateur à «des prix raisonnables». Cette opération a connu un grand afflux des citoyens dont certains parmi eux ont déclaré à l'APS que «les prix des poissons allant entre 400DA et 1500DA sont à la portée de tout le monde y compris les crevettes qui sont entre 1000 DA et 2700DA en plus d'autres produits de la mer tels que les moules à 350DA et la dorade à 800DA».

Il est à noter que la pêche d'Alger ouvre ses portes au public tout au long de la semaine de 08:00 à 21:00. Cette édition a connu également le lancement de l'opération «tourisme de pêche» à laquelle les familles algériennes pourront participer, a révélé Mme. Zerrouki, ajoutant que «les familles algériennes pourront voir de près et même participer aux opérations de pêche en compagnie des pêcheurs professionnels».

Pour sa part, le DG de la chambre algérienne de la pêche maritime et l'aquaculture Medjdoub Benali, a noté



que «Cette édition confère le caractère économique de l'opération car elle est liée aux différentes campagnes productives du secteur de la pêche maritime et l'aquaculture telles que celles de la pêche des sardines, du thon rouge».

De son côté, M. Kamel Chadi Secrétaire générale du ministère de l'Agriculture et du développement rural et la pêche maritime a révélé que cette édition «vise à consacrer la culture de la préservation de l'environnement chez les citoyens, notamment au niveau des plages et des

ports». Après avoir visité les ports d'Alger et de Djemila, M. Chadi s'est déplacé au port de Rais Hamidou pour s'enquérir de l'avancement des travaux. «Le port a été aménagé pour accueillir 100 chalutiers». Plusieurs activités artistiques et culturelles notamment en faveur des enfants ont eu lieu à cette occasion au niveau des ports d'Alger et d'Al-Djemila ainsi que des expositions de différents produits de la mer avec la participation de la société civile et plusieurs établissements activant dans le secteur de l'environnement.

AÏN DEFLA

«Une région paradisiaque qui mérite une meilleure prise en charge»

De nombreuses festivités ont été organisées à travers les régions de la wilaya d'Aïn Defla, et ce, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine. Un riche programme a été tracé, par la direction de la culture de la wilaya, aux profits de la population de la wilaya ainsi que les visiteurs et les amoureux des richesses patrimoniales de la région. C'est toujours des activités culturelles et des actions touristiques qui se présentent au niveau du musée d'El Emir Abdelkader de Miliana, la manufacture d'Arme d'El Emir a Zougala et aussi au niveau de la salle des fêtes de Khemis Miliana et la maison de la culture au chef lieu de la wilaya. Des activités multicolores ont été organisées par la direction de la culture en collaboration avec des associations actives dans ce domaine, en l'occurrence l'association El Basma qui active dans le théâtre professionnel et enfant, l'audiovisuel, et les activités de bonnes actions. L'association de l'art dramatique de Mahfoud Touahri de Miliana, et l'association des

amis de Khemis Miliana, spécialisée dans l'histoire et l'association du colonel Si M'hamed Bougara, ainsi que l'association des activités culturelles et scientifique des jeunes. Sans oublier l'association Youssoufia de l'andalou. Au près la maison de l'Emir, on peut admirer le minaret de l'ancienne mosquée «El Batha» ou bien «The Little Ben». L'autre mosquée qui porte le nom d'une grande figure mystique, Sidi Ahmed Benyoucef, enterré à Miliana, est considérée comme l'un des plus importants monuments de la région en raison de sa valeur architecturale et de son impact social. La région d'Oued Chorfra, est aussi un lieu féérique avec son grand barrage, ses tombes romaines et une forêt panoramique pour tous ceux qui sont tentés par un moment d'évasion avec une virée aux alentours du lac suivie de repos traditionnels de la région. Aïn Defla reste toujours une région paradisiaque pour de nombreux touristes.

S. Ben.

SIDI BEL-ABBÈS :

Affluence accrue au premier salon national des artisans «Mentoudj Bladi»

Les pavillons du premier salon national des artisans «Mentoudj Bladi», qui se poursuivait samedi à Sidi Bel-Abbès, enregistre une affluence accrue des visiteurs, a constaté un journaliste de l'APS. Les nombreux visiteurs de la wilaya et de celles avoisinantes, qui ont fait le déplacement notamment en fin de semaine, ont apprécié ce salon, qui a été prolongé par les organisateurs jusqu'au 25 mai, a-t-on indiqué de la direction locale de la culture.

Cette manifestation enregistre la participation de plus de 30 artisans et artisanes de plusieurs wilayas de l'ouest, du centre et de sud du pays, qui exposent des produits d'artisanat traditionnel reflétant la richesse du patrimoine matériel national, a-t-on précisé.

Parmi les produits prisés figurent des bijoux traditionnels aux touches artistiques féériques, ceux de la Kabylie accompagnant l'habit authentique, de cuir, de poterie, de tissage, de tapisserie, de décorations, de cuivre et autres. Ce salon national est l'occasion pour les artisans de commer-

cialiser leurs produits, à l'instar de l'artisan Belaid de la wilaya de Tlemcen spécialisé dans le cuir, un métier hérité de père en fils. «Je suis là pour la promotion de mes produits et préserver ce métier de la disparition», a-t-il souligné.

Il a, toutefois, fait part de problèmes rencontrés par l'artisan notamment en matière de commercialisation et de disponibilité de la matière première

et de sa cherté. L'artisanacéra de Tizi Ouzou, spécialisée en habit traditionnel, a exprimé sa satisfaction quant à cette manifestation qui lui offre l'occasion de participer pour la première fois et exposer ses produits. Les costumes kabyles sont souvent très appréciés par les femmes de différentes wilayas du pays, a-t-elle fait remarquer. Initié par l'association locale «Rayat

ethourat» (emblème du patrimoine authentique) en collaboration avec les directions du tourisme, de l'artisanat et de la culture de Sidi Bel-Abbès, ce salon a pour objectif de promouvoir le patrimoine national et sa valorisation, en plus de soutenir les associations et artisans pour faire commercialiser leurs produits, a souligné Fatima Fetouh, présidente de l'association précitée.

M'SILA :

La Gendarmerie nationale effectue une manœuvre d'une opération de maintien de l'ordre

L'unité 26 de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale à M'sila a effectué samedi une manœuvre de maintien de l'ordre. Cet exercice supervisé par des officiers supérieurs du commandement général et régional de la Gendarmerie nationale de Blida, en présence des autorités locales, consiste en une simulation d'une opération de maintien de l'ordre au cours d'un relogement des habitants. Au cours de cette simulation, les éléments de l'unité d'intervention ont déjoué une tentative de suicide d'un citoyen non bénéficiaire d'un logement et ont œuvré à faire disperser dans le calme, et sans recourir à l'utilisation du gaz lacrymogène, la population, suite à la fermeture d'une route. La troisième étape de cet exercice virtuel a été axée sur la maîtrise d'un groupe de citoyens contestataires qui n'a pas bénéficié de logements entré en conflit avec un autre groupe de bénéficiaires. Selon les officiers encadreurs de cet exercice, l'opération a pour but de préparer les éléments de la Gendarmerie à des situations de crise complexes tout en peaufinant la cohésion des unités opérationnelles.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Mise en place d'un plan spécial de lutte contre la criminalité en prévision du mois de Ramadhan et de l'ouverture de la saison estivale

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a pris une série de mesures préventives et coercitives, en prévision du début du mois de Ramadhan, en vue «d'assurer la sécurité et la sérénité» des citoyens, indiquant samedi un communiqué de ce groupement.

Ces mesures ont permis cette semaine, aux unités de la gendarmerie nationale, de traiter plusieurs affaires criminelles et d'arrêter 71 individus, précise le même communiqué.

«En prévision du début du mois sacré de ramadhan et du lancement imminent de la saison estivale, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a pris une série de mesures préventives et coercitives en vue d'assurer la sécurité et la sérénité des citoyens», à travers élaboration et la mise en place d'un plan spécial de

lutte contre la criminalité, basé sur l'action de proximité, ce qui a permis le traitement de plusieurs affaires criminelles», souligne le communiqué.

Les unités de la Gendarmerie nationale ont traité cette semaine plusieurs affaires criminelles ayant permis l'arrestation de 71 individus (...) présentés devant la justice», ajoute la même source.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, la brigade de Benthalha, section de Baraki a «arrêté deux trafiquants de drogue spécialisés dans le trafic de kif traité, activant à l'est d'Alger, avec la saisie d'une quantité considérable», tandis que les sections territoriales de Zéralda, Rouiba, Chéraga et Dar-El-Beida a «démantelé plusieurs réseaux de trafic de drogue et de psychotropes et traité des affaires de consommation de drogue, ce qui a permis l'arrestation de 14 individus et la saisie de 2 kg de drogue.

Les mis en cause ont été



présenté au procureur de la République qui a ordonné de les placer sous mandat de dépôt. S'agissant des crimes de droit commun, le communiqué a indiqué que «plusieurs réseaux criminels ont été démantelés pour vol, agressions physiques, tentatives d'homicide, acquisition d'arme blanche de gème catégorie «fusil harpon», vol de véhicules, coups et blessures volontaires à l'arme blanche et destruction de biens publics».

Le communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale a précisé que «ces réseaux activaient à Zéralda, Baraki, Rouiba, Dar El-Beida et Chéraga.» ajoutant

que «35 personnes ont été arrêtées dont 30 âgées entre 18 et 34 ans mis en détention, alors que les autres ont été placés sous contrôle judiciaire».

Concernant la police des mœurs, «trois affaires relatives au détournement de mineures et atteinte à la pudeur ont été traitées, impliquant trois individus, lesquels ont été arrêtés et remis à la justice».

Quant à la lutte contre l'immigration clandestine, «07 individus de différentes nationalités ont été arrêtés», alors que «19 individus recherchés ont été arrêtés et déferés aux juridictions compétentes.

RAMADHAN 2017:

Le CRA procède à la distribution de colis d'aide alimentaire en faveur de 25.000 familles

Le Croissant-Rouge algérien a procédé, à l'approche du mois de Ramadhan, à la distribution des colis d'aide alimentaire en faveur de 25.000 familles nécessiteuses au niveau de plusieurs régions du pays. Les missions du Croissant-Rouge algérien EN Ramadhan interviennent dans le cadre de «son action de solidarité quotidienne», a déclaré à la presse la présidente du Croissant-Rouge algérien Saïda Benhabiles en marge de la cérémonie de signature d'une convention de partenariat avec des associations de la communauté algérienne éta-



blis en France, soulignant que son organisation avait procédé à la distribution de colis d'aide alimentaire en faveur de 25.000 familles nécessiteuses dans une première étape. Mme.Benhabiles a indiqué que la distribution des aides alimentaires, sous formes de colis de produits alimentaires ou des sommes d'argent ne dépassant pas 5.000D pour chaque famille, dépendait des donateurs et associations caritatives locales, ajoutant que «le Croissant-Rouge algérien a assuré la restauration au profit des travailleurs et des réfugiés africains établis en Algérie».

ALGER

Plus de 200 médecins vétérinaires mobilisés pour contrôler les viandes

Plus de 200 médecins vétérinaires seront mobilisés durant le mois de Ramadhan dans la wilaya d'Alger pour assurer un contrôle rigoureux des produits alimentaires d'origine animale, en premier lieu les viandes rouges pour préserver la santé du citoyen, a affirmé l'inspecteur vétérinaire de la wilaya d'Alger, Terioussti Abdelhalim. Dans le cadre du contrôle des produits alimentaires dans la wilaya d'Alger durant le mois de Ramadhan, M. Terioussti a déclaré à l'APS que «250 médecins vétérinaires ont été mo-

bilisés au niveau de 57 communes de la wilaya d'Alger pour assurer un contrôle rigoureux au niveau des abattoirs de viandes rouges et abattoirs de volaille durant le mois de Ramadhan pour préserver la santé du citoyen». Les médecins vétérinaires chargés du contrôle sont présents aussi au niveau des pêcheries et postes frontaliers, notamment au niveau du port d'Alger et de l'aéroport ou un contrôle rigoureux est imposé par les médecins vétérinaires au niveau des viandes provenant de l'étranger, a-t-il poursuivi.



Les médecins vétérinaires veillent en collaboration avec les bureaux communaux de santé et d'hygiène à organiser une large action de sensibilisation durant le mois de Ramadhan au niveau des marchés pour inciter les commerçants, à respec-

ter les règles d'hygiène. Concernant les viandes rouges importées cette année d'Espagne, de France et de Brésil à l'occasion du mois sacré, il a précisé qu'elles «ont été soumises à un contrôle rigoureux et sont certifiées halal».

FACILITATION DES MESURES DE TRANSIT À BORD DES NAVIRES: Généralisation des brigades navigantes de la police des frontières maritimes à plusieurs ports



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a procédé à la généralisation des procédures de contrôle à bord des navires de transport des voyageurs, en prévision de la saison estivale 2017, à travers le déploiement de sections navigantes de la police des frontières, au niveau des ports d'Oran, Mostaganem, Bejaïa et Skikda, a indiqué samedi un communiqué de la DGSN.

Les dites brigades composées «d'éléments de police qualifiés en matière de prise en charge des voyageurs algériens» veilleront à faciliter les procédures de transit à bord des navires provenant de l'étranger, une mesure dont la généralisation est à même de «renforcer les mesures de facilités prises par la DGSN au niveau des postes frontaliers déployés à travers la bande frontalière de l'Algérie», ajoute la même source.

Ladite démarche intervient suite «à la forte satisfaction des membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger durant la saison estivale 2016», et ce après la décision de la DGSN de créer une brigade navigante de la police des frontières, et le choix du port d'Alger en tant que modèle pour le lancement de cette initiative, en assurant «tous les moyens matériels et humains pour la faire aboutir au service des voyageurs», ajoute le communiqué.

Ladite démarche «vise à renforcer le service public et à jeter les bases de la coopération et de la communication entre la police algérienne et les différentes franges de la société y compris la communauté algérienne établie à l'étranger», partant du principe de «renforcement des valeurs d'entraide sociale entre Algériens, et en réservant un bon accueil aux émigrés en visite en Algérie, à travers la garantie de toutes les mesures nécessaires à même de faciliter le transit au niveau des points de contrôle», ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 9 morts et 35 blessés en 48h

Neuf personnes ont trouvé la mort et 35 autres ont été blessées dans douze (12) accidents de la route survenus entre le 18 et le 20 mai à travers le territoire national, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou avec deux décès et un blessé, suite au renversement d'un véhicule léger au niveau de Oued Falli à la commune et la Daira de Tizi Ouzou, précise la même source. Les unités de la protection civile ont effectué durant la même période 5.284 interventions dans plusieurs régions du

pays après avoir reçu des appels aux secours par les citoyens.

Les unités de la protection civile ont procédé à l'extinction de 07 incendies urbains, industriels et autres au niveau des wilayas d'Alger (02 incendies), El Oued, Bouira, Biskra, Tamnassert et Oran qui ont mené à l'asphyxie de deux (02) personnes suite au déclenchement d'un incendie dans un domicile à la commune de Ahl El Ksar à Daira de Bechoule wilaya de Bouira. Les victimes ont été évacuées à l'hôpital locale. Ces incendies ont causé la perte de 110 arbres fruitiers à la wilaya de Biskra et 39 palmiers à El Oued.

TRANSPORT

Un vol de Qantas fait demi-tour à cause d'un problème de moteur



Un Airbus A380 de Qantas qui effectuait la liaison entre Los Angeles et Melbourne avec à bord des centaines de passagers a été contraint de rebrousser chemin après un problème de moteur, a annoncé hier la compagnie australienne.

L'incident est survenu vendredi soir au bout de deux heures de vol. Des passagers du vol QF94 ont raconté avoir vu des étincelles jaillir d'un des quatre moteurs.

«Le vol 94 de Qantas est retourné à LAX avec des étincelles sortant d'un moteur et est en train d'être inspecté», a déclaré un pas-

sager sur Twitter. Qantas a estimé que les étincelles avaient pu être provoquées par la surchauffe d'un moteur mais a démenti qu'il avait pris feu, comme des médias australiens l'avaient rapporté.

«Le vol QF94 entre Los Angeles et Melbourne est retourné à LA à cause d'un problème sur l'un des quatre moteurs», a déclaré la compagnie dans un communiqué.

«Les pilotes ont suivi la procédure standard, ont éteint le moteur et le vol a atterri normalement à LA vers 03h00 locales samedi. Des ingénieurs inspectent l'appareil», a précisé la compagnie.

JOURNÉE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Liste préliminaire des espèces animales et végétales menacées d'extinction en Algérie

Le Centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB) a récemment établi une liste préliminaire des espèces animales et végétales menacées d'extinction en Algérie à l'effet de protéger ces espèces, a indiqué samedi une source du centre.

La liste comprend les espèces animales et végétales menacées d'extinction du fait des pratiques illicites et anarchiques, notamment la chasse que pratiquent des touristes étrangers dans les régions intérieures du pays, a déclaré à l'APS Mme Outemzit Malika, ingénieur état en environnement en marge de la célébration de la journée internationale de la diversité biologique qui a pour thème "Diversité biologique et tourisme durable".

L'outarde, le fennec et la gazelle figurent parmi les espèces les plus menacées d'extinction notamment dans les wilaya de Djelfa et d'El Bayadh outre les espèces marines plus particulièrement le corail rouge. Le Centre œuvre, sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, à collecter les listes des espèces animales et végétales existant en Algérie et à formuler - en colla-

boration avec les secteurs concernés - des propositions pour préserver les ressources biologiques nationales. Des spécialistes s'attellent actuellement à "valoriser, protéger les espèces animales menacées de disparition et à assurer leur reproduction notamment pour ce qui est de l'outarde", a précisé Mme Outemzit. Concernant la célébration de la journée mondiale de la diversité biologique, Mme Djabali Sana chargée de la communication au niveau du jardin d'essai d'El Hamma qui a abrité une journée de sensibilisation à cette occasion, a déclaré que l'organisation de cet événement s'inscrivait dans le cadre de la célébration de l'école de l'environnement du jardin des différents événements et des journées environnementales, pour faire connaître les différentes ressources biologiques du jardin qui comprend des espèces végétales rares et des arbres denses et un zoo, ainsi de rapprocher les entreprises de l'environnement aux citoyens, comme le centre national du développement des ressources biologiques et l'entreprise Netcom pour le nettoyage, et l'agence nationale des déchets.

KENYA/IRAN/NAUFRAGÉS :
La police kenyane sauve six Iraniens naufragés

La police kenyane a annoncé vendredi avoir sauvé six Iraniens qui flottaient dans l'océan Indien depuis trois mois. Le porte-parole de la police, George Kinoti, a déclaré que les Iraniens ont été secourus par une unité de police maritime qui fai-

sait sa patrouille frontalière de routine dans l'océan Indien. Ces Iraniens ont été identifiés comme étant des membres d'équipage d'un bateau de pêche baptisé MV, Al Muhamadu, qui avait quitté le port de Chabah en Iran, avant de faire nau-

frage en océan Indien, a déclaré M. Kinoti dans un communiqué publié à Nairobi.

Il a déclaré que ces Iraniens seraient remis aux responsables de l'ambassade d'Iran au Kenya, qui organiseraient leur rapatriement.

INDE

Une Indienne atteint le sommet de l'Everest pour la 2^e fois en une semaine

Une alpiniste indienne a atteint hier le sommet de l'Everest pour la deuxième fois en moins d'une semaine, établissant ainsi un record, a annoncé son équipe.

Anshu Jamsenpa, 37 ans et mère de deux enfants, avait réalisé le 16 mai une première ascension de la plus haute montagne du monde (8.848 m) et n'a pris qu'un bref repos avant de recommencer.

«Anshu a atteint le sommet de l'Everest aujourd'hui à 8H00 (02H15 GMT), pour la deuxième fois cette saison, établissant un nouveau record», a déclaré Dawa Lama de Dream Himalaya Adventures.

Le record actuel de double ascension féminine de l'Everest en une saison, certifié par le livre Guinness des records, avait été établi en 2012 par l'alpiniste népalaise Chhurim Sherpa.

Anshu Jamsenpa a déjà gravi l'Everest à cinq reprises. Elle avait l'intention de refaire l'expédition en 2014 mais la saison avait été annulée après la mort de 16 guides népalais dans une avalanche. Une autre tentative avait été annulée en 2015 après un violent séisme qui a tué près de 9.000 personnes dans le pays et déclenché une énorme avalanche sur l'Everest faisant 18 morts au camp de base. La semaine dernière, l'alpiniste népalaise Lhakpa Sherpa a battu son propre record féminin du plus grand nombre d'expéditions au sommet de l'Everest en y grimant pour la huitième fois. Le nombre de permis accordés cette année par le Népal pour gravir l'Everest a atteint un plus haut historique (373 montagnards étrangers, ce qui pourrait représenter au total avec les guides près de 750 alpinistes). Plus de 120 personnes ont atteint le sommet depuis le début de la saison actuelle, déjà marquée par la mort de deux alpinistes dont le grimpeur suisse Ueli Steck. L'année dernière, 443 personnes ont atteint le sommet de l'Everest depuis le Népal et environ 200 depuis le versant tibétain, tandis que cinq personnes y ont laissé leur vie.

APS

ITALIE

Manifestation à Milan en solidarité avec les migrants



Plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont des personnalités politiques et le maire de la ville ont manifesté samedi à Milan dans le nord de l'Italie, en solidarité avec les migrants, ont rapporté les médias.

Le cortège était précédé d'une pancarte «Ensemble sans murs» derrière laquelle se trouvait un canot pneumatique semblable à ceux utilisés par les migrants pour leur traversée de la Méditerranée vers l'Italie. Plusieurs personnalités se trouvaient à la tête du cortège, dont le président du Sénat, Pietro Grasso, le maire de Milan Giuseppe Sala ou l'ex-commissaire européenne aux droits de l'Homme, Emma Bonino.

Evoquant la chute du mur de

Berlin, en novembre 1989, M. Grasso, membre du Parti démocrate (PD, gauche), a assuré que depuis ce jour «nous avons commencé à respirer un nouvel air, un air de liberté et d'espérance». «Aujourd'hui nous disons à voix haute, avec fermeté et sérénité, que nous ne ferons pas marche arrière, nous ne construirons pas avec les briques de l'intolérance, du racisme et de la peur de nouveaux murs et de nouvelles divisions», a poursuivi le président du Sénat. «Intégrer les étrangers qui ont le droit de vivre dans notre pays», c'est-à-dire en règle avec les papiers, «n'est pas un cadeau ou un geste de générosité, cela sert à rendre le pays plus fort», a lancé M. Grasso.

ENVIRONNEMENT

La Norvège veut renforcer la protection autour de la Réserve mondiale de semences du Svalbard

La Norvège va déployer des mesures de protection supplémentaires autour de la Réserve mondiale de semences du Svalbard, endommagée par des fuites d'eau survenues en 2016, après une augmentation des températures. Située sur l'archipel norvégien du Svalbard, dans l'Arctique, enfouie à plus de 120 mètres à l'intérieur d'une montagne, la Réserve qui peut accueillir plusieurs millions d'échantillons, propriété de ceux qui y déposent, a pour objet de préserver des échantillons de graines des principales espèces cultivées pour se prémunir contre les risques de disparition provoqués par les catastrophes naturelles, les guerres, le changement climatique, etc. La température de cet entrepôt est de -18 C, optimale pour la conservation des ces graines stockées dans des caisses ou des caissons alignés sur des étagères. En octobre 2016, toutefois, l'année la plus chaude enregist-

trée, la fonte du pergélisol a provoqué une fuite d'eau à environ 15 mètres dans l'entrée du tunnel de 100 mètres qui mène à la réserve. «L'eau qui s'est écoulée à l'intérieur s'est transformée en glace (...) Nous l'avons retirée», a expliqué Hege Njaa Aschim, un porte-parole du gouvernement norvégien.

Les gestionnaires de «l'Arche de Noé végétale» construisent actuellement un mur étanche pour ajouter une protection supplémentaire. «Tout ce qui peut être source de chaleur sera également retiré de l'entrepôt», a aussi précisé Hege Njaa Aschim. «Nous prenons ce problème très au sérieux et suivons la situation avec attention», a ajouté la responsable. «Nous devons écouter les experts du climat». Inauguré en 2008, l'entrepôt, également surnommé parfois «chambre forte du Jugement dernier», fait office de filet de sécurité pour les quelque 1.700 banques de gènes existant dans le monde.

FRANCE:

Le Palais des Festivals à Cannes évacué quelques minutes pour des raisons de sécurité

Le Palais des Festivals de Cannes a été évacué quelques minutes samedi en fin d'après-midi pour des raisons de sécurité, selon des médias. La projection à la presse du film «Le Redoutable» de Michel Hazanavicius du même coup été retardée de quelques minutes, a rapporté l'AFP. Selon la police municipale, cette évacuation avait été motivée par la présence d'un objet suspect dans une salle de projection. Des policiers ont dit aux journalistes sur place qu'il s'agissait d'un objet oublié. Des équipes cynophiles, spécialisées en recherche d'explosifs, ont été vues dans le bâtiment. Très rapidement, le public constitué de plusieurs centaines de personnes a réintégré les locaux du Festival. La 70^e édition du Festival de Cannes a démarré mercredi.

ALGÉRIE-OMS

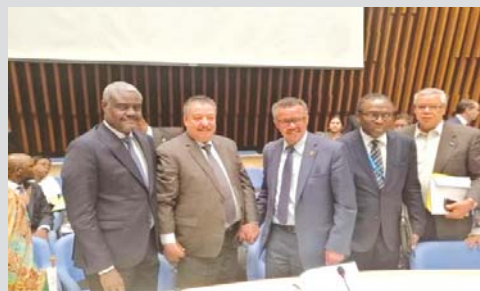
M. Boudiaf souligne à Genève le soutien du Président Bouteflika à la candidature africaine

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, représentant de l'Algérie qui assure actuellement la présidence du Groupe africain de Genève, a souligné samedi à Genève le soutien du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la candidature africaine au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), indique le ministère dans un

communiqué. M. Boudiaf a également lancé un appel à l'ensemble des ministres africains de la Santé les exhortant à plaider auprès des autres partenaires en faveur du candidat africain, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus en l'occurrence, faisant remarquer que «l'ensemble des pays du Continent devraient saisir cette opportunité historique pour que l'Afrique, à travers son candidat unique, puisse prendre la direction de

cette importante Organisation», précise la même source. Le ministre qui participe à la tête d'une importante délégation, a également appelé ses pairs africains à «maintenir leur mobilisation de façon active tout au long de cette phase finale de l'élection afin d'assurer la victoire du Docteur Tedros».

A noter que l'adhésion des pays africains à la candidature du Docteur Tedros découle d'une décision de la Conférence des



Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine tenue à Addis-Abeba en janvier dernier. À l'issue de la réunion des ministres africains de la Santé dans le cadre des préparatifs aux travaux de marge de la 70ème session de l'Assem-

blée mondiale de la santé, qui aura lieu dès ce lundi à Genève, M. Boudiaf s'est entretenu avec le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat et aussi avec le candidat au poste de DG de l'OMS.

CNAS :

Plus de 90% des prescriptions médicales traitées proviennent de médecins généralistes

Plus de 90 % des prescriptions médicales traitées par la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) proviennent de médecins généralistes, a fait savoir samedi à Oran le Directeur général de la CNAS, Hassan Tidjani Hadam. «Plus de 90 % des prescriptions médicales traitées par la CNAS émanent de médecins généralistes et le reste des différents spécialistes», a souligné le DG de la CNAS, dans une déclaration à l'APS en marge de la deuxième et dernière journée du 5ème congrès national et le 5ème congrès maghrébin sur la médecine générale/médecine de famille.

Il a estimé que «dans un système cohérent de soin, le généraliste est un médecin de famille. Considéré en tant que médecin référent, il doit être le premier à être consulté et celui qui doit orienter vers les spécialistes».

Pour le responsable, l'accès direct aux spécialistes par les patients, en l'occurrence, des assurés sociaux, constitue une forme de désorganisation du système, mis à part quelques spécialités médicales, telles que

la gynécologie, la psychiatrie et l'ophtalmologie.

«Partant du fait que les médecins généralistes traitent la grande partie des prescriptions médicales, nous avons initié le conventionnement du médecin traitant dans le cadre d'une stratégie visant le développement de la prise en charge médicale au profit des assurés», a-t-il ajouté, assurant que les médecins généralistes sont au cœur des préoccupations.

Il sont considérés comme «le point focal dans cette stratégie, en vue notamment d'une meilleure prise en charge médicale des assurés atteints de maladies chroniques, a dit M. Hadam. Initiée par la Société algérienne de la médecine générale, ce congrès regroupant des professionnels de la santé nationaux et étrangers traite de plusieurs sujets ayant trait au thème principal : «Les 12 compétences professionnelles reconnues par la médecine générale».

Cette rencontre de deux jours sera sanctionnée par des recommandations, selon ses organisateurs.

ADRAR :

De nouveaux acquis pour améliorer les prestations de santé

De nouveaux acquis pour le secteur de la santé viennent étoffer progressivement les structures de santé et les spécialités médicales dans la wilaya d'Adrar, à la satisfaction de la population locale de cette région de l'extrême Sud du pays, selon les responsables locaux du secteur.

Il s'agit de l'exploitation graduelle du nouvel hôpital 240 lits Abdelkrim Boudelkhaloua, faisant partie des structures retenues dans le cadre du pôle de santé réalisé dans la nouvelle ville de Tellilene, au Nord d'Adrar, et qui accuse un retard dans sa livraison suite aux réserves techniques émises concernant certains pavillons de cette nouvelle structure hospitalière, a indiqué le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Adrar.

Hocine Boumada a expliqué que cette démarche vise à atténuer la pression sur l'hôpital Ibn-Sina, au chef lieu de la wilaya d'Adrar, qui fait l'objet de restauration, notamment dans certains pavillons médicaux, après le transfert d'une partie des services et des malades vers les services opérationnels au niveau du nouvel hôpital Abdelkrim Boudelkhaloua, à l'instar des services des urgences, de chirurgie générale, de médecine générale, de chimiothérapie, de médecine légale et de rééducation fonctionnelle.

D'un montant d'investissement de 15 milliards DA, le pôle de santé d'Adrar, localisé à l'entrée nord d'Adrar, prévoit, entre autres structures, la réalisation d'un hôpital de 240 lits, d'un hôpital psychiatrique de 120 lits, à être opérationnel à la fin de cette année, d'un établissement public hospitalier (EPH) de 120 lits, partiellement exploité, un centre anticancéreux de 140 lits.

Une faculté de médecine en perspective

Le DSP d'Adrar a fait état, en outre, du déblocage d'une tranche de l'enveloppe accordée à l'équipement du centre anticancéreux, eu égard à son importance dans la prise en charge locale et régionale des cancérux.

Un montant de 600 millions DA a, ainsi, été destinée à la mise en œuvre et l'exploitation partielle de cette structure, dans le domaine de la radiothérapie, pour consolider la chimiothérapie disponible au niveau de certaines structures hospitalières de la wilaya. Les démarches entreprises par le secteur avec le ministère de tutelle ont permis de relancer aussi certains projets, à l'instar de deux structures hospitalières de 60 lits dans les deux daïras de Zaouiet Kounta et Ougrout, après avoir déblocqué, au titre du fonds de développement des régions du Sud, un montant de 3 milliards DA, selon la même source. Par souci d'améliorer les prestations de santé, les structures médicales de la wilaya d'Adrar ont été étoffées d'autres opérations consistant en la réalisation, pour près d'un (1) milliard DA, de cinq (5) polycliniques, dont deux sont opérationnelles dans les communes de Timi-

moune et Cherouine, deux autres ont été inaugurées dans les communes de Timegtane et Ksar Kaddour, en attendant la réception de la cinquième dans la commune de Tamest, qui a accusé un retard d'exécution.

Cinq (5) maternités en milieu rural ont également été réalisées dans les communes de Tit, Lemtarfa, Talmine, Anzedjmir et Akabli, en plus d'une structure similaire en milieu urbain, d'une capacité de 64 lits, dans la commune de Timimoune. Le parc roulant de la santé sera, de son côté, renforcé prochainement, dans le cadre de l'amélioration des conditions d'évacuation des malades, par l'acquisition de nouvelles ambulances tout terrain répondant aux reliefs de la région et de l'étendue de leurs territoires.

Deux ambulances seront affectées à chaque établissement public de santé de proximité en vue d'assurer le transfert des malades dans de meilleures conditions de prise en charge médicale.

Dotation des zones enclavées et frontalières de structures sanitaires

Cet ambitieux programme de développement du secteur de la santé n'a pas omis les régions enclavées et frontalières qui se sont vues, pour leur part, accorder de nouveaux établissements de santé, dont un hôpital de 60 lits réceptionné dans la wilaya déléguée de Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême Sud de la wilaya. D'un coût de 1,7 milliard DA, cette nouvelle structure de santé pourra, après déblocage de la tranche de 250 millions DA réservée à son équipement, assumer sa mission dans cette vaste région aux frontières du Sud du pays, a ajouté le DSP.

L'établissement hospitalier public d'Aoulef, à l'Est d'Adrar, s'attèle depuis son entrée en service, l'année dernière, à la prise en charge aussi bien des malades de la région que ceux issus des régions d'In-Salah et In-Ghar, relevant de la wilaya voisine de Tamarrasset. Selon la DSP d'Adrar, cet éventail de structures a contribué largement à l'amélioration des conditions de vie de la population et de la couverture sanitaire, la ramenant d'un médecin pour 7.000 habitants en 2014 à un (1) médecin pour 2.200 habitants actuellement, soit mieux que la moyenne nationale établie à un médecin pour 2.600 personnes. Ceci, en plus de la disponibilité d'une large nomenclature de spécialités médicales, excepté la dermatologie et la cardiologie, couvertes par le biais de mission médicales assurées dans le cadre de conventions de coopération et de jumelage inter-hôpitaux.

La wilaya d'Adrar compte, hormis la mission cubaine composée de 26 praticiens dans le segment de santé mère-enfant, un effectif médical spécialisé composé de 186 praticiens algériens. Le secteur s'est vu également accorder, cette année courante, 45 postes budgétaires, dont 11 spécialistes ont été déjà installés.

PLAN ANTI-CANCER :

Plaidoyer pour la prise en charge du parcours du malade

Le plan anti-cancer, qui veille à assurer les moyens et outils pour lutter contre cette maladie en Algérie, devra prendre en charge le parcours du patient, a recommandé samedi à Oran le médecin généraliste qui mène une enquête sur la chronologie des soins des patients atteints du cancer.

«L'étude en question a relevé qu'une approche chronologique et temporelle adéquate pourra réduire l'errance diagnostique et thérapeutique et limiter la perte de la chance curative», a soutenu le Dr Allaoua Boukaouma en présentant les conclusions de cette récente étude lors de la deuxième et dernière journée du 5ème congrès national et du 5ème congrès maghrébin sur la médecine générale/médecine de famille.

Il a appelé, au passage, à plus de visibilité sur les modalités d'accès au centre anti-cancer (CAC) et à assurer une meilleure coordination entre les acteurs et in-



tervenants au profit des patients. «Notre étude a relevé que l'accès au CAC est marqué par un parcours non linéaire et non fluide, causant la perte de temps chez des intervenants non identifiés et une charge d'examen, dont une partie est inutile», a souligné Dr Boukaouma, insistant sur l'activation et l'opérabilité des cellules d'écoute et d'orientation au profit des malades.

Dans ce cadre, il a exhorté les acteurs sociaux, en l'occurrence les associations actives dans le domaine, pour une implication davantage dans l'orientation des patients atteints

du cancer, en plus de l'apport psychologique et sociale. Par ailleurs, les participants à cette rencontre scientifique de deux jours, nationaux et étrangers, ont traité, à travers des conférences et des ateliers thématiques, de plusieurs questions liées au thème principal de ce congrès, intitulé : «Les 12 compétences professionnelles reconnues par la médecine générale». Le diagnostic, l'éthique, la formation et d'autres sujets ont été débattus lors de cette manifestation, initiée par la Société algérienne de la médecine générale (SAMG).

APS

Hypothyroïdie

Reconnaître les symptômes

L'hypothyroïdie, c'est-à-dire l'insuffisance d'hormones thyroïdiennes dans le sang, entraîne un ralentissement du métabolisme. Tout l'organisme semble fonctionner comme en sous-régime. Mais parce que les symptômes sont souvent discrets au début, le diagnostic met parfois du temps à être posé. Si vous présentez plusieurs des signes présentés ci-dessous, parlez-en à votre médecin.

Signes généraux de l'hypothyroïdie

- fatigue physique, intellectuelle et psychique
- prise de poids
- frilosité
- baisse de la libido
- troubles de la mémoire
- déprime

Signes particuliers de l'hypothyroïdie

- pouls lent
- hypertension artérielle. L'hypothyroïdie non traitée est un facteur de risque cardio-vasculaire, majoré chez la femme ménopausée non traitée.
- épaissement de la peau du visage et du cou, peau sèche et froide, teint pâle cireux, chute de cheveux et ongles cassants.
- crampes, fatigabilité musculaire, fourmillements au niveau des extrémités, syndrome du canal carpien.
- transit intestinal ralenti.
- grosse langue, voix rauque, ronflements, baisse de l'audition.
- ménorragies (règles plus abondantes) infertilité, fausses couches spontanées.

A quoi est due l'hypothyroïdie ?

Dans 20% des cas, le dérèglement est lié à une maladie auto-immune, la maladie de Hashimoto. Elle est confirmée par la présence d'anticorps antithyroïdiens dans le sang. Des troubles au niveau de l'hypophyse, la prise de médicament (pour le

cœur...) et bien entendu l'ablation de la thyroïde vont aussi se traduire par une hypothyroïdie. Mais parfois, aucune cause n'est identifiée en dehors du vieillissement de la glande.

Comment se traite l'hypothyroïdie ?

Là encore, le médecin décide en fonction de l'intensité de la baisse hormonale. Quand le manque est manifeste et gênant, le traitement repose sur la prise quotidienne et à vie d'hormones thyroïdiennes, sous forme de lévothyroxine (Lévothyrox® et ses génériques) dont la dose n'est pas toujours facile à déterminer au début. Et qu'il faut réévaluer régulièrement.

Les traitements par lévothyroxine font l'actu

Près de 3 millions de Français sont traités lévothyroxine, une consommation qui a explosé depuis 20 ans, selon l'agence du médicament. Compte tenu du meilleur dépistage de cette maladie et du vieillissement de la population, ce chiffre n'est pas surprenant. Ce qui l'est, pour l'agence, c'est l'absence de dosage de la TSH chez 30% des malades traités. Il est pourtant indispensable pour justifier le traitement. Reste le problème de sa disponibilité. Les ruptures répétées de stock de Levothyrox dans les pharmacies conduisent à utiliser d'autres produits, similaires, mais dosées différemment dont moins faciles à utiliser.



5 remèdes naturels contre la sciatique

Parfois extrêmement douloureuse, la sciatique peut être très invalidante. Heureusement, dans 90% des cas, une sciatique guérit sans qu'une opération chirurgicale ne soit nécessaire. Alors comment la soulager grâce à des méthodes douces et naturelles ? Le point avec notre dossier.

Qu'est-ce qu'une sciatique ?

Parfois extrêmement douloureuse, la sciatique peut être très invalidante. Heureusement, dans 90% des cas, une sciatique guérit sans qu'une opération chirurgicale ne soit nécessaire. Alors comment la soulager grâce à des méthodes douces et naturelles ? Le point en images.

Contre la sciatique : du repos avant tout

Si la douleur est intense et handicapante, il est absolument nécessaire d'éviter toute forme d'activité : le repos est de mise. En

revanche, lorsque le mouvement redevient possible, vous pouvez effectuer, avec beaucoup de douceur bien sûr, des accroupissements répétés et lents, afin de remuscler vos membres inférieurs.

Contre la sciatique : des gélules aux plantes

Faites préparer des gélules aux plantes par votre pharmacien, composées de 100 mg d'extrait sec de feuilles de cassis, de 100 mg d'harpagophytum et de 100 mg de saule par gélule n°20. Prenez 4 à 6 gélules par jour jusqu'à

ce que vous vous sentiez mieux. Les feuilles de cassis sont anti-inflammatoires et atténuent la douleur naturellement. Tout comme l'harpagophytum qui permet également d'améliorer la mobilité et la souplesse articulaire. Le saule, enfin, est anti-douleur et lui aussi, anti-inflammatoire.

Contre la sciatique : un massage aux huiles essentielles

Mélangez 15 ml d'extrait lipidique d'arnica décontractant avec 20 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus citronné, 20 gouttes d'huile essentielle de gaulthérie

couchée, 20 gouttes d'huile essentielle de romarin à camphre et 20 gouttes d'huile essentielle de laurier noble, toutes anti-inflammatoires et anti-douleurs. Appliquez-en quelques gouttes en massage prolongé, 3 fois par jour, jusqu'à l'amélioration de vos symptômes.

Contre la sciatique : une séance de yoga

Le yoga peut aider à soulager votre sciatique. Cette dernière provoque en effet des contractions musculaires importantes, à l'origine de douleurs vives. En relaxant la colonne vertébrale et les

muscles, le yoga permet alors de l'atténuer. Tout en relaxant le corps et l'esprit dans leur ensemble !

Contre la sciatique : une séance d'ostéopathie

L'ostéopathie peut être une aide efficace pour soulager une sciatique. En mobilisant les vertèbres, l'ostéopathe va les repositionner, les unes par rapport aux autres pour diminuer la compression. Méfiance néanmoins, dans certains cas, le phénomène peut s'accroître. Parlez-en avec votre médecin.

Nutrition: le thé vert pour une longue vie

Pour trouver en un clic le thé vert de ses rêves. Nature, BIO ou parfumé...

monthevert.com est le site exclusivement dédié au thé vert.

Nature ou parfumé, chinois, japonais ou indien, monthevert.com propose plus de trente théis verts d'origine et de qualité. monthevert.com privilégie le label Bio européen ou JAS japonais dans la sélection de ses théis. Des théis de grande qualité à des prix très abordables.

Sur monthevert.com il y a aussi les accessoires indispensables et originaux pour la préparation du thé. En direct du Japon et en exclusivité le TEA POT BOTTLE, une bouteille à transporter partout avec soi pour infuser et déguster son thé vert chaud ou froid.

Conseils et Astuces pour choisir et apprécier son thé vert

Monthevert.com propose des rubriques didactiques et pratiques pour bien choisir, mieux comprendre et savoir apprécier son thé. Toutes les subtilités sur l'univers du thé vert, les méthodes de production, les saisons. Pour choisir votre thé vert, laissez-vous guider par des pictos pratiques qui vous indiquent quand boire le thé, comment le préparer.

Le Thé Vert c'est LA bosson de la longévité

Le thé vert est une des plantes les plus riches en antioxydants, aux propriétés bénéfiques puissantes. Les catéchines du thé vert sont d'une redoutable efficacité pour protéger notre santé. Ces antioxydants peuvent représenter jusqu'à 1/3 du poids de la feuille de thé vert.

Les études scientifiques démontrent jour après jour l'efficacité du thé vert dans de nombreux domaines tels que protection contre certaines formes de cancers (prostate, vessie, poumon), perte de poids, réduction du mauvais cholestérol, protection contre les radicaux libres.

Et sur thesanté.com suivez toute l'actualité de la santé par le thé expliquée et commentée.

6 bonnes raisons de manger des fraises

Gariguettes, Charlotte ou Mara des Bois, les fraises ne sont pas seulement délicieuses, elles sont aussi un vrai aliment santé. Riches en vitamine C, en fibres et antioxydantes, ces petites douceurs rouges protègent nos yeux, favorisent une bonne digestion et régulent la tension artérielle. Peu caloriques, elles se savourent sans modération.

Les fraises apportent de la vitamine C

Les fraises sont riches en vitamine C. Elles rivalisent avec les agrumes puisque 200 grammes de fraises apportent 116 grammes de vitamine C donc couvrent nos besoins quotidiens recommandés. La vitamine C est essentielle pour stimuler les défenses immunitaires et se protéger des infections.

Les fraises protègent les yeux

Les fraises sont riches en antioxydants. Elles préviennent de la cataracte (opacité du cristallin de l'œil) et renforcent la rétine et la cornée.

Les fraises contiennent des flavonoïdes, l'antioxydant qui leur donne sa couleur rouge et qui protège des maladies cardio-vasculaires.

Les fraises sont très peu caloriques

Les fraises pèsent environ 28 calories par portion. Elles sont recommandées pendant un régime ou pour préparer des desserts et goûters équilibrés. À savourer donc sans modération mais évidemment sans sucre ajouté ni chantilly !

Les fraises sont riches en fibres

Les fraises contiennent 2 grammes de fibres. Elles sont donc conseillées pour réguler le transit et faciliter la digestion. Grâce à la pectine qu'elle contient, les fraises aident à capter le cholestérol et les lipides et modèrent leur assimilation dans le sang. Avec de l'eau, ces fibres combattent très facilement la diarrhée.

Les fraises contiennent de l'acide folique

La fraise est riche en acide folique, ou vitamine B9. Elle est donc recommandée aux femmes enceintes pour protéger le développement du fœtus. Mais attention, les allergies alimentaires aux fraises sont fréquentes. Pour l'enfant, on déconseille l'introduction de la fraise avant 6 mois.



1 heure de télé diminue de 7 minutes le temps de sommeil des enfants

Le temps passé devant la télévision raccourcit de manière proportionnelle le temps de sommeil, selon des chercheurs américains.

La télé est accusée de générer du stress, de rendre hyperactif, dépressif, ou obèse. Malgré tout, les enfants continuent de zapper. Ils n'ont jamais passé autant de temps avant la télé, nourrissant les mises en garde des scientifiques. La dernière en date suggère que la lucarne causerait du tort dès le plus jeune âge.

Une équipe du MassGeneral Hospital for Children et de la Harvard School of Public Health aux États-Unis se sont demandé si regarder la télé pouvait influencer le sommeil des enfants. Pour le découvrir ils ont suivi 1 300 enfants de l'âge de 6 mois jusqu'à leur 8 ans. Leur consommation quotidienne de télé et les programmes regardés ont été scrupuleusement notés pendant toutes ces années.

Leur résultat est aussi net qu'un écran plasma : chaque heure passée devant l'écran diminue de facto



la durée de sommeil. Pour une heure de télé, les enfants (surtout les garçons) perdent 7 minutes de repos par jour, ont calculé les chercheurs. Ils gaspillent même jusque 30 minutes de sommeil par jour

quand la télévision est installée dans la chambre.

Un résultat qui pourrait bien s'appliquer à tout écran (télé, ordinateur, smartphone, tablette). En 2008 déjà une étude israélienne

parvenait à la conclusion qu'un ordinateur dans la chambre d'un adolescent le prive d'une demi-heure de sommeil quotidienne. Signe que le débat sur l'exces d'écran n'est pas près de s'éteindre.

BURKINA : 5 morts lors d'affrontements entre population et un groupe d'auto-défense

Cinq personnes ont été tuées et dix autres blessées au Burkina Faso dans des affrontements entre la population et un groupe d'auto-défense, entre jeudi et samedi dans le département de Réo (130 km, ouest), a indiqué samedi soir le ministère de la Sécurité dans un communiqué. Jeudi dernier, «des membres du groupe d'auto-défense «kogl-wéogo» (protéger l'environnement en langue nationale mooré) auraient tenté d'interpeller un jeune du village Tialgo. Au cours de cette interpellation, un jeune a été blessé par balle. La situation a dégénéré, les tensions s'étendant à d'autres villages comme Goundi, dans le département de Réo», relate le texte. «Cet état de fait s'est soldé par (...) cinq pertes en vies humaines, dont trois membres kogl-wéogo et deux du côté des populations», indique le ministère de la Sécurité, selon lequel «dix blessés» ont également été enregistrés «de part et d'autre». En outre, une dizaine de membres de kogl-wéogo est portée disparu et sept ressortissants de Tialgo ont été enlevés et séquestrés à la base de kogl-wéogo au quartier Palogo de Koudougou (100 km, ouest). Dans la nuit de vendredi à samedi, un couvre-feu a été décrété par le maire de la commune de Tialgo, Yoma Batiana, et un arrêté portant interdiction des activités du groupe auto-défense kogl-wéogo dans les provinces du Boukiémdé et du Sanguié a été diffusé par le ministère de la Sécurité. Depuis plusieurs mois, les «kogl-wéogo» tentent de s'implanter sur l'ensemble du territoire mais l'opinion burkinabè reste divisée sur ces groupes d'auto-défense créés par des habitants des villages et des villes de plusieurs régions du pays pour lutter contre les voleurs et les coupeurs de route. Leurs actions sèment la controverse car ils s'adonnent à de nombreuses violations des droits humains, arrêtant, tabassant et dépouillant quotidiennement des personnes présumées avoir commis des vols ou de petits larcins.

ATTENTATS DE L'EI EN EGYPTÉ : 48 suspects bientôt jugés

Le parquet égyptien a annoncé hier avoir déferé devant la justice militaire 48 personnes soupçonnées d'être impliquées dans des attaques contre trois églises coptes depuis décembre, revendiquées par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech). Le 9 avril, en pleine célébration du dimanche des Rameaux (festivités chrétiennes), des kamikazes de l'EI avaient pris pour cible deux églises du nord de l'Égypte, à Tanta et à Alexandrie, faisant 45 morts. En décembre, 29 personnes avaient été tuées dans une attaque similaire contre une église du Caire. Les 48 accusés, dont 31 se trouvent actuellement derrière les barreaux, seront jugés pour ces attentats, ainsi que pour la mort de huit policiers en janvier dans l'attaque d'un poste de contrôle dans le sud-ouest du pays, selon un communiqué du parquet. Ils devront notamment répondre de «meurtre et tentative de meurtre», «fabrication et possession de ceintures et d'engins explosifs, ainsi que d'armes et de munitions», mais aussi d'"appartenance au groupe terroriste Daech", précise le communiqué. Selon le parquet, ces accusés appartenaient à «deux cellules» rattachées à l'EI, au Caire et dans la province de Qena, dans le sud de l'Égypte. Depuis que l'armée a destitué le président Mohamed Morsi en 2013, une branche locale de l'EI mène régulièrement des attaques contre la police et les militaires, notamment dans le nord de la péninsule du Sinaï.

BURUNDI - UE Les présidents tanzanien et ougandais appellent à la levée des sanctions de l'UE contre le Burundi

Les présidents de Tanzanie, John Magufuli et d'Ouganda Yoweri Museveni ont lancé un appel samedi depuis Dar es Salaam en faveur de la levée des sanctions de l'Union européenne (UE) contre le Burundi, au cours d'un sommet de la Communauté est-africaine (EAC), qui comprend aussi le Burundi, le Kenya et le Soudan du Sud.

«C'est notre problème. Nous ne voulons pas que l'Union européenne prenne des mesures contre un Etat membre sans discussions avec nous»,

SAHARA OCCIDENTAL Brahim Ghali salue la communauté internationale pour son soutien à la cause sahraouie

Le président sahraoui et secrétaire général du front Polisario, Brahim Ghali a salué samedi la communauté internationale pour son soutien à la cause sahraouie et les efforts consentis par tous les défenseurs de la lutte du peuple sahraoui notamment l'Algérie, appelant l'Organisation des Nations unies (ONU) à assumer pleinement sa responsabilité dans le parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental.

«Nous saluons l'Algérie, pays frère, qui a soutenu, conformément à ses principes et les chartes et les résolutions internationales sans réserve ni hésitation, la lutte du peuple sahraoui en vue de mettre fin au colonialisme dans son pays» a indiqué le Président Ghali dans un message adressé samedi à la communauté internationale à l'occasion du 44e anniversaire du déclenchement de la lutte contre l'occupation marocaine, soulignant «sa place méritée (l'Algérie) au niveau régional, continental et international en confrontant avec sagesse les défis et les dangers qui guettent la région y compris ceux issus des politiques hostiles du Maroc».

«Nous saluons la République de Mauritanie et nos frères du continent africain qui ont fait de la cause sahraouie une cause africaine en dépit du refus marocain», a-t-il poursuivi.

Le président sahraoui a salué également «le mouvement de solidarité en Europe et dans le monde entier mettant en exergue la solidarité du peuple espagnol et la responsabilité historique et juridique de l'Etat espagnol vis à vis du peuple sahraoui».

M. Ghali a réitéré son appel à l'ONU «d'assumer pleinement sa responsabilité dans le parachèvement de la décolonisation au Sahara Occidental», ajoutant que «le front Polisario affirme son entière disposition à coopérer avec le secrétaire général de l'ONU et son envoyé spécial pour accélérer la mission du Minurso et mettre en oeuvre les dispositions de la dernière résolution du Conseil de sécurité no-



tamment celle relative à la poursuite du processus de négociation et le traitement de toutes les questions suspendues issues de la violation du Maroc au cessez-le-feu et la convention militaire N1 à Guerquerat».

«Il est temps que la communauté internationale trouve une fin juste et urgente au drame d'un peuple opprimé et à quatre décennies d'agression et d'extension et de transgression marocaine et d'accélérer l'organisation d'un référendum d'autodétermination en faveur du peuple sahraoui», a-t-il insisté.

Le président sahraoui a mis l'accent sur l'arrêt historique de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en décembre 2016 ayant soutenu de nombreuses résolutions internationales, validant que le Sahara Occidental et le Maroc sont deux territoires distincts et séparés, et que l'existence du Maroc sur le territoire sahraoui n'est qu'une occupation illégale. «Il faut respecter la volonté du peuple sahraoui, à travers son seul représentant légitime, le Front Polisario» a-t-il souligné.

A cette occasion, le président sahraoui a évoqué «les

graves violations des droits de l'Homme commises par le Maroc contre les civils sahraouis désarmés, l'embargo étouffant imposé sur les territoires sahraouis occupés et les détentions et procès formels» ce qui nécessite en urgence de «permettre à la mission du Minurso de défendre et de contrôler les droits de l'homme au Sahara occidental et d'en faire des rapports». Dans ce jour historique, qui commémore le 44e anniversaire du déclenchement de la lutte armée, le président sahraoui, s'est recueilli à la mémoire des Sahraouis qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de leurs pays à l'instar du Chef de la révolution sahraouie, El-wali Moustafa Esseyed, et le défunt président Mohamed Abdelaziz.

M. Ghali a valorisé «le rôle de l'Armée de libération Sahraouie, toujours prête, à libérer le pays et à recouvrer la souveraineté entière de l'Etat Sahraoui» comme à Guerquerat «où elle a adressé un message au Maroc et au monde, à travers lequel a fait preuve d'attachement à ses droits légitimes». Dans son message, Ibrahim Ghali, a rappelé la résilience des citoyens dans les camps de

fugés et les territoires libérés et occupés ainsi qu'au sud du Maroc, ainsi que les disparus et les détenus politiques dans les prisons marocaines, à l'instar des détenus de «Kdim Izik» qui subissent des pratiques coloniales, les plus abominables dans l'histoire, exprimant sa solidarité envers eux et exhortant la communauté internationale d'assumer sa responsabilité afin de les libérer «immédiatement et inconditionnellement».

Dans le même sillage, M. Ghali s'est félicité «du noble travail de l'équipe qui défend les détenus de «Kdim Izik» en dévoilant la réalité de l'injuste procès» accusant le Maroc de «vouloir faire taire la voix sahraouie réclamant l'indépendance et la liberté», appelant le peuple marocain à «œuvrer pour la justice, la démocratie et la légitimité internationale». Après 44 ans de lutte, le peuple sahraoui s'attache davantage à son militantisme pour la liberté et l'indépendance, a affirmé le président Ghali.

Pour rappel, le peuple sahraoui a célébré ce samedi son 44e anniversaire de la lutte armée dirigée par le Front Polisario.

Le gouvernement sahraoui et le front Polisario ont tracé un programme varié pour commémorer cet événement qui se déroulera durant deux jours à la wilaya d'Aousserd avec la participation des délégations étrangères. Des spectacles folkloriques et artistiques, des expositions et des jeux sportifs auront lieu ainsi que l'organisation des sit-in de solidarité avec les héros de l'Intifada pour l'indépendance.

NIGERIA : Les lycéennes de Chibok enlevées par Boko Haram retrouvent leurs parents

Les 82 lycéennes de Chibok enlevées par Boko Haram et récemment libérées ont retrouvé samedi pour la première fois leurs parents qu'elles n'avaient pas vus depuis trois ans.

Les jeunes filles n'avaient eu aucun contact avec leurs parents depuis avril 2014, date de l'enlèvement par les terroristes de plus de 200 lycéennes dans le nord-est du Nigeria.

Au cours de la réunion qui a eu lieu dans la capitale fédérale, Abuja, les pères ont tenu serrées leurs filles pour les embrasser tandis que les mères pou-

saient des cris de joie, des larmes coulant sur leurs joues, rapportent des correspondants de presse. «Je me sens très heureuse. J'ai dansé avec elle. Elle est très contente», a lancé Yakubu Nkeki, dont la nièce Maimuna, qu'il a élevée comme sa propre fille fait partie des 82 lycéennes libérées. «Tout le monde a dansé aujourd'hui, même les vieux», a déclaré M. Nkeki. «Tout le monde avait perdu espoir. Nous pensions que les filles ne reviendraient jamais.» M. Nkeki, qui parle au nom des parents de Chibok, a précisé que tous participeraient dimanche à

un service religieux et rentreraient à la maison au début de la semaine prochaine. En avril 2014, 276 jeunes filles âgées de 12 à 17 ans avaient été enlevées dans la localité de Chibok. 57 avaient réussi à s'échapper juste après. Début mai, 82 lycéennes ont été libérées contre des prisonniers après de longues négociations. 21 autres avaient été libérées en octobre 2016 avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Suisse et trois ont été retrouvées au cours des 12 derniers mois. Plus de cent sont toujours aux mains du groupe.

a déclaré le président Museveni, qui est le président de l'EAC et le principal médiateur dans la crise politique burundaise.

Le président tanzanien a pour sa part jugé que l'Europe devrait se concentrer sur ses propres problèmes.

«Ils (les Européens) prennent des sanctions contre le Burundi quand ils sont également confrontés à des difficultés chez eux comme le Brexit», a-t-il dit.

L'ambassadeur de l'UE en Tanzanie et auprès de l'EAC, Roeland van de Geer, a insisté sur le fait que «les sanctions reste-

ront en place tant que la situation ne changera pas».

Le Burundi traverse une grave crise politique émaillée de violences depuis la candidature en avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année.

Ces violences ont déjà fait de 500 à 2.000 morts, selon l'ONU et des ONG.

La crise a poussé plus de 400.000 Burundais à l'exil.

RÉÉLECTION DE ROHANI : Réactions de soutien à la politique d'ouverture de l'Iran

La réélection du président sortant Hassan Rohani, dès le premier tour avec 57% des voix a suscité moult réactions de soutien de par le monde à la politique d'ouverture de l'Iran.

En le félicitant, l'Union européenne a d'ailleurs encouragé le chef de l'Etat iranien réélu à poursuivre sa politique d'ouverture.

«L'UE est prête à continuer à travailler pour la pleine mise en œuvre de l'accord nucléaire, «la paix régionale et la satisfaction des attentes» des Iraniens, a insisté la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini.

Six mois après la conclusion d'un accord historique sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances, l'UE avait levé en janvier 2016 ses sanctions économiques et individuelles imposées à l'Iran en raison de ses activités nucléaires controversées.

L'UE a participé aux négociations avec Téhéran qui ont permis d'aboutir à l'accord de juillet 2015 sur le programme nucléaire iranien, mais la levée des sanctions européennes et américaines qui paralysaient l'économie iranienne n'a pas produit les effets escomptés.

Abondant dans le même sens, le président russe Vladimir Poutine a, à son tour, félicité samedi son homologue iranien Hassan Rohani pour sa réélection, se disant confiant de voir Moscou et Téhéran continuer à travailler au «maintien de la stabilité et de la sécurité au Moyen-Orient et dans le monde». M. Poutine a



dans son message, «confirmé être disposé à poursuivre le développement du partenariat russo-iranien pour l'agenda bilatéral aussi bien qu'international».

La rencontre de mars dernier entre MM. Poutine et Rohani avait surtout concerné les relations économiques florissantes entre la Russie et l'Iran dans l'énergie et l'industrie. Pour illustrer l'entente entre les deux pays, la construction par la Russie de la centrale nucléaire de Bouchehr, en Iran ainsi que la construction de neuf autres réacteurs dans les années à venir. Moscou a par ailleurs fourni à Téhéran en 2016 le système de défense antiaérienne S-300.

Le président syrien Bachar al-Assad a lui aussi

été l'un des premiers chefs d'Etat à féliciter Rohani pour sa réélection dès le premier tour et promis de poursuivre la «coopération» avec Téhéran, «en vue de renforcer la sécurité et la stabilité des deux pays, de la région et du monde» Le président libanais, Michel Aoun a pour sa part souhaité à son homologue iranien toute la réussite pour son nouveau mandat, l'assurant que «le monde s'attend à la poursuite de la politique d'ouverture et de dialogue dans le but de protéger la région des dangers qui la guentent».

Le chef du gouvernement afghan, Abdollah Abdullah, a au nom des membres de son cabinet et du peuple afghan, félicité le président Rohani pour sa réélection, tout en rap-

pelant les liens historiques des deux pays voisins «qui vont en s'améliorant depuis le début de son premier mandat».

La France par la voix de son président fraîchement élu, Emmanuel Macron a, à son tour, salué via un communiqué, la réélection du président iranien, tout en soulignant que son pays restera «vigilant» sur «la stricte mise en œuvre par Téhéran de l'accord sur le nucléaire».

«La réélection du président Rohani renforce l'espoir que son gouvernement applique rigoureusement l'accord historique du 14 juillet 2015, qui a permis de régler par la diplomatie le différend nucléaire et d'engager une nouvelle étape entre l'Iran et la communauté internationale.

PROCHE-ORIENT Trump se rend ce jour à El Qods et en Cisjordanie occupés



Le président américain Donald Trump se rend aujourd'hui et demain à El Qods et en Cisjordanie occupées avec l'espoir de résoudre les négociations de paix israélo-palestiniennes à l'arrêt depuis 2014.

Le président américain cherchera lors de son périple, dans la région, à «faciliter» la reprise de l'effort de paix et à obtenir des deux parties des engagements et des mesures de confiance, disent ses collaborateurs.

«Enclencher le début d'un processus ne signifie pas aller jusqu'à sa fin», a toutefois prévenu Ali al-Jarawi, politologue palestinien.

Les dernières négociations de paix, sous les auspices des Etats-Unis, ont capoté en 2014.

Le président palestinien Mahmoud Abbas et le chef du gouvernement de l'occupation israélienne Benjamin Netanyahu n'ont pas eu d'entretien direct substantiel depuis 2010.

M. Abbas a rapporté avoir dit à M. Trump à la Maison Blanche début mai qu'il était prêt à rencontrer M. Netanyahu sous son «parrainage».

M. Trump a déjà semé le trouble en prenant initialement ses distances avec la solution à deux Etats.

La création d'un Etat palestinien coexistant avec Israël est la référence de la communauté internationale.

Son conseiller à la Sécurité nationale, le général HR McMaster, a cependant signifié que le président pourrait s'être révisé.

Quand il rencontrera M. Abbas, Donald Trump exprimera son «desir de dignité et d'autodétermination pour les Palestiniens».

Sur la colonisation, considérée par la communauté internationale comme illégale et un obstacle majeur à la paix, M. Trump a déjà réfréné Israël.

Mais «nous n'avons aucune exigence de gel», a dit le nouvel ambassadeur américain David Friedman. Depuis l'élection de Trump à la présidence américaine, les activités de colonisation israélienne dans les territoires occupés ont repris sans frein. M. Trump a en outre promis pendant sa campagne électorale de déplacer l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée, rompant avec la diplomatie historique des Etats-Unis et le consensus observé par la communauté internationale du fait du statut disputé de la ville sainte.

Renouvellera-t-il cette promesse alors qu'il est tenu par l'agenda politique américain de prendre une décision d'ici à début juin, s'interrogeont des observateurs.

IRAN / MUNICIPALES : Les réformateurs remportent la totalité des sièges du Conseil municipal (résultats officiels)

Le courant des réformateurs mené par Mohsen Hachemi Rafsandjani, fils de l'ex-président Akbar Hachemi Rafsandjani, a remporté la totalité des 21 sièges du Conseil municipal de Téhéran lors du scrutin de vendredi, selon des résultats officiels rapportés par les médias.

Les élections municipi-

pales se tenaient vendredi en même temps que la présidentielle, largement remportée par le président modéré sortant Hassan Rohani. La disparition des conservateurs au Conseil municipal est un revers pour le maire actuel Mohammad Bagher Ghalibaf. Candidat dans un premier temps à la prési-

dentielle, il s'était ensuite retiré pour soutenir le religieux Ebrahim Raissi, battu par M. Rohani. M. Ghalibaf a régné pendant douze ans sur la capitale, à la tête de laquelle il avait succédé à l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad, maire entre 2003 et 2005. «Les réformateurs» avaient contrôlé

entre 1999 et 2003 le premier conseil municipal de Téhéran, formé après les premières élections municipales du pays, organisées par le gouvernement du président réformateur Mohammad Khatami (1997-2005). Pour rappel, avant cela, les maires étaient désignés par le ministère de l'Intérieur

LUTTE ANTITERRORISTE : Les méthaniers britanniques fouillés

Des hommes-grenouilles des forces spéciales britanniques procèdent actuellement à la recherche de mines qui pourraient être placées par des terroristes sur les méthaniers géants qui transportent du gaz du Moyen-Orient vers le Royaume-Uni, révélait hier le *Mail on Sunday*.

Des membres du service spécial de la marine Royale effectuent des recherches «secrètes» en vue de faire face aux craintes que des terroristes puissent attacher des explosifs à des navires au Moyen-Orient et les faire exploser une fois arrivés au Royaume-Uni, souligne le *Mail*.

«Des navires géants transportant des millions de tonnes de gaz naturel font actuellement l'objet de fouilles secrètes dans des ports étrangers dans le but d'évi-

ter une explosion dévastatrice, une catastrophe environnementale et, éventuellement, des pertes humaines considérables», précise le journal.

Citée par le *Mail*, une source officielle de la marine de la Royal Navy (marine royale) a indiqué qu'il était même possible que des terroristes d'Al Qaida ou du groupe terroriste autoproclamé Etat Islamique (EI/Daech) puissent placer des mines sur des navires une fois entrés dans les eaux territoriales britanniques.

La même source a précisé que la menace contre les navires-citernes est apparue il y a quelques années et que depuis, des entraînements sont régulièrement effectués pour déjouer cette menace. Un incident de ce genre «pour-

rait entraîner des pénuries de carburant au Royaume-Uni, avec des conséquences désastreuses sur l'économie», indique le *Mail*.

Selon le journal, la mission de recherche a commencé il y a deux ans quand des informations des services secrets ont montré que les terroristes avaient acquis des explosifs qui peuvent être attachés à la coque d'un navire.

Des dizaines de navires britanniques ont ainsi été fouillés au cours des deux dernières années, sans que l'on sache pour autant si des mines avaient été trouvées, souligne le journal.

Il est précisé que certaines équipes de plongée spécialisées sont actuellement à bord de navires et de sous-marins, tandis

que des unités supplémentaires peuvent être déployées sur des petites embarcations ou parachutées en mer en cas de besoin.

Les plongeurs de la marine travaillent également ensemble sur les opérations de lutte contre le terrorisme et sont formés pour la récupération de navires détournés et pour désamorcer les éventuelles bombes placées sur des plates-formes pétrolières.

En utilisant des équipements de plongée militaires spécialisés, les hommes-grenouilles peuvent nager jusqu'à des profondeurs de plus de 200 pieds et sont formés pour désamorcer les explosifs dans le noir, précise le *Mail*.

LA FÊTE DU VIEUX KASR D'OUARGLA : Valorisation d'un chef-d'œuvre urbanistique saharien

Les activités marquant la célébration de la 15e édition de la fête du vieux ksar d'Ouargla ont débuté samedi en fin d'après-midi à l'initiative de l'association pour la culture et El-Islah du vieux Ksar.

Constituant une occasion de mise en valeur de ce legs ancestral et sa valeur historique, le coup d'envoi de cette manifestation séculaire a été marqué d'une ambiance rythmée aux airs du folklore local, cavaliers, méharistes, les troupes de Karkabou et de Baroud, des fanfares, et de la participation des artisans et exposants.

Placée sous le signe : «Pour la Préservation de l'histoire et du legs civilisationnel de la région de Ouargla», cette manifestation annuelle du vieux ksar qui s'est ébranlée du stade municipal «24 Février» pour sillonner les artères de Ouargla vers la placette de la commune de l'APC, s'assigne la valorisation de l'importance historique de ce patrimoine ancestral, un des vieux Ksour érigés avant 600 ans, la mise en valeur de sa place historique de ce chef-d'œuvre urbanistique saharien, a indiqué un membre de l'association pour la culture et El-Islah.

Cette fête contribuera à l'ancrage de la culture de la protection et conservation de ce site témoignant l'histoire de la région de Oued M'ya, sa valorisation en tant que pan de l'histoire de la région et moyen de son identification, en plus de la dynamisation de la scène culturelle de la région, a soutenu Abdelouahab Sahrroui.

Cette manifestation prévoit également, dans le cadre de la célébration de cette fête ancestrale, la mise en place aux alentours du vieux Ksar des expositions mettant en relief le savoir faire des artisans locaux, perpétués depuis des générations, dont des modèles d'anciennes activités de tis-



sage, de broderie d'effets vestimentaires, des plats traditionnels, des anciens ustensiles, des produits de literie, en plus d'exposition sur les matériaux locaux tels que le pise, gypse, la pierre, en plus des croquis, de photographies et des documents riches en information sur l'histoire de l'édification du vieux Kas.

Faisant partie d'une chaîne de ksour sahariens disséminés à travers le grand Sud du pays, à l'instar de ceux de Tamentit dans le Touat (Adrar), Béni-Abbes (Béchar) et ceux de la vallée du M'zab (Ghardaïa), présentant des similitudes archéologiques encore visibles, en dépit de multiples aléas et facteurs de dégradation et de disparition, le ksar d'Ouargla a été classé patrimoine national et secteur sauvegardé le 5 mars 1996 et inscrit en 2008 comme secteur sauvegardé eu égard à sa valeur historique et culturelle, reflétant l'authenticité de sa population, a indiqué la direction de la

Culture de la wilaya d'Ouargla. Occupant une trentaine d'hectares et entouré de palmeraies, dont une partie occupe le lit de Oued M'ya, ce ksar, présentant une grande ingéniosité dans sa conception, est entouré d'un rempart de 12 mètres de haut et s'ouvre sur l'extérieur à travers sept portes, encore existantes, à savoir Bab Azzi, Bab Ammar, Bab-Soltane, Bab-Ahmid, Bab El-Boustane, Bab-Rabaâ et Bab-Er-Rabie, où convergent les nombreuses venelles issues de ses trois principaux quartiers : Béni-Brahim, Béni-Sissine et Béni-Ouaguine. Le vieux ksar de Ouargla, encore habité de nos jours par une population parlant, outre l'Arabe, la variante amazighe Ouarglie «Touaguergrant», renferme également 18 lieux de culte, dont la grande mosquée Malékite et la mosquée Ibadite connue sous le nom de «Lalla-Azza», en plus de 12 zaouias servant de lieux d'organisation de fêtes et autres actions sociales.

THÉÂTRE

Plaidoyer pour une encyclopédie sur le théâtre amateur en Algérie

Les participants au premier colloque national sur "les contributions du théâtre amateur au quatrième art en Algérie", dont les travaux ont été clôturés hier à Mostaganem, ont plaidé pour l'élaboration d'une encyclopédie algérienne sur le théâtre amateur.

Ils ont recommandé d'archiver les pièces de théâtre amateur, de les reproduire dans des vidéos, d'inventer les comédiens amateurs à des conférences sur leurs expériences théâ-

trales.

Les autres recommandations ont insisté sur l'investissement dans les textes du théâtre amateur, leur étude en système LMD et la réservation de rencontres sur les pionniers et fondateurs du théâtre amateur, ainsi que sur une plateforme de critique de la production du théâtre amateur algérien.

Les participants ont appelé aussi à créer une fondation qui gère et réorganise ce théâtre (critique,

production, distribution, formation) en élaborant un calendrier s'étalant sur 3 à 5 années suivant un cahier de charges.

Ils ont, en outre, préconisé la promotion de cette rencontre en colloque international pour bénéficier des expériences de chercheurs étrangers.

Des conférences ont été présentées à cette occasion traitant de l'expérience du théâtre amateur en Algérie, de l'esthétique du spectacle dans le théâtre amateur et

de modèles de mise en scène en théâtre amateur, entre autres, en plus de témoignages vivants sur le parcours du 4ème art amateur en Algérie.

Inscrite dans le cadre de la manifestation "Mostaganem, capitale du théâtre", cette rencontre a été organisée par la faculté de lettres et des arts de l'université de Mostaganem avec la participation de dramaturges et d'universitaires.

HISTOIRE

HOMMAGE

Proposition de baptisation du Musée d'art d'Oran du nom du défunt Souiah Houari



Les participants au forum d'El Djoumhouria ont proposé, hier, à Oran, la baptisation du Musée d'art moderne d'Oran du nom du défunt Moudjahid Souiah Houari, en hommage à cette personnalité du mouvement national et premier préfet d'Oran. Souiah Houari était un homme exceptionnel. Sa vie a été jalonnée d'importantes étapes ayant marqué l'histoire contemporaine du pays, de l'avis de tous ceux qui se sont relayés pour apporter leurs témoignages, lors de cet hommage, organisé au siège de ce quotidien du secteur public, paraissant à Oran.

"Souiah Houari était humble. Ni les flonflons, ni les titres, ni les postes ne lui avaient tourné la tête", a soutenu M. Mohamed Doubla, qui a connu le défunt pour l'avoir nommé, en 1962, en qualité de chargé de la culture et des sports et puis vice-président de la première municipalité, à l'indépendance du pays.

"Il avait choisi le plus jeune car, il avait confiance en la jeunesse", a-t-il ajouté.

"Homme de l'ombre, Souiah Houari était doté d'un sens d'organisation très efficace.

Il était derrière le premier rassemblement du PPA-MTLD à Oran, en 1952, et il avait mis en place la première municipalité de l'Algérie indépendante", a-t-il ajouté.

L'ex-président d'APC d'Oran et également historien, Sadek Benkada, a également rendu un hommage, en l'honneur de cet enfant de la ville, le premier à avoir occupé le siège de la wilaya d'Oran, le 6 juillet 1962, avant de louer l'action politique, le courage intellectuel et physique de cet homme. "Ce qu'avait vécu cet homme n'était pas facile", a-t-il ajouté, rappelant que Souiah Houari avait vécu des moments difficiles car, la période était celle de la politique de la terre brûlée pratiquée par la sinistre organisation OAS.

Né le 21 septembre 1915 à Oran, le défunt Souiah Houari est décédé le 1er juin 1990 à l'âge de 75 ans, un homme de foi, de conviction et de discipline surtout. Moudjahid, sportif mais aussi un homme de culture le défunt savait écouter les humbles et les sans-voix. Il s'est énormément investi pour la promotion du développement de la ville d'Oran. La famille du défunt a été honorée à cette occasion, par les scouts musulmans et le bureau local de la fondation "Emir Abdelkader".

JOURNÉES DU THÉÂTRE COMIQUE D'ANNABA :

Hommage au défunt comédien Toufik Mimiche

Le théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba a rendu hier un hommage au défunt comédien Toufik Mimiche, à l'occasion de l'ouverture des journées du théâtre comique d'Annaba.

D'après des témoignages vivants de comédiens, réalisateurs et artistes de théâtre, dont Djamel Hamouda, Abdelhamid Kouri et Abdelhak Benmaârouf, l'assistance qui comptait un nombre important d'amateurs d'art dramatique et de jeunes artistes, ont eu droit à une rétrospective du riche parcours artistique du défunt Mimiche, à travers un rappel de ses œuvres, dont la pièce théâtrale "Eznika" de Allaoua Boudjadi, "Douroub El Ghiwan" de Hamid Kouri et "El Harba" produite par le théâtre régional d'Annaba. Par ailleurs, en sus d'avoir mis en relief 25 années de dramaturgie et



de contributions artistiques du défunt, conjuguant représentations, réalisations et édition, cet hommage a été marqué par la présentation de la pièce théâtrale "Ettarousse" de Hamid Kouri interprétée par l'artiste Nabil Rahmani, en l'honneur de la famille du défunt, en reconnaissance de son apport artistique pour le théâtre d'Annaba, et pour d'autres théâtres régionaux à travers les pays.

Organisée à l'initiative du théâtre régional d'Annaba, les journées du théâtre comique qui s'étaleront sur trois jours, seront marquées par la présentation des pièces théâtrales "El Mekroub" de l'artiste Hamid Kouri et le monologue "Rahla" de la coopérative du théâtre El Bahja d'Alger.

Programme de la soirée

TF1 20:00
Dernière danse
Saison 1 épisode 5

Réalisateur : Nicolas Guicheteau
Avec : Isabelle Nanty, Lucien Jean-Baptiste



Une femme ensablantée arrive au cabinet. Elle n'a ni papiers ni souvenirs des dernières heures de sa vie. Et elle tient, serrée dans la main, la carte de visite de Munch. C'est ainsi que l'avocate se retrouve à défendre Marie Louvier, une danseuse de cabaret accusée du meurtre de son patron, Etienne Kieffer. L'amnésie de Marie est très vraisemblablement due à une drogue. En enquêtant, Munch découvre qu'Etienne Kieffer était un prédateur sexuel notoire. Elle parvient ainsi à faire libérer Marie mais alors qu'elle pense l'affaire réglée, la police lui apprend que Marie n'est pas celle qu'elle prétend : elle aurait usurpé l'identité d'une jeune femme...

France 2 20:00
La promesse du feu
Saison 2016 épisode 2

RÉALISATEUR : CHRISTIAN FAURE
AVEC : THOMAS JOUANNET, NICOLAS GOB



La maison de Guillaume est en flammes et Damien parvient à sauver son frère, in extremis. Conduit à l'hôpital, celui-ci récupère rapidement. Mais sa maison est entièrement détruite. A son réveil, Guillaume révèle à Damien qu'il sait qui est l'auteur des incendies criminels : il s'agit de Tiffany, la photographe. Bientôt retrouvée par son oncle au milieu des ruines du château, elle est arrêtée par la police. Damien l'interroge, mais elle ne se souvient de rien. Elle sait seulement qu'elle était en compagnie de Guillaume la veille au soir. A-t-elle allumé le feu dans une crise de somnambulisme ?...

France 3 22:30
Qui sommes-nous ?
Saison - Culture Infos

Réalisateur : Jean-Thomas Ceccaldi



La rédaction nationale de France 3 offre un espace privilégié aux antennes de proximité. Chaque région diffuse le reportage de son choix lié à un événement qui fait ou a fait la une de l'actualité locale. Cette case documentaire d'une heure propose une autre approche de l'information, ancrée dans un territoire. Société, arts, patrimoine, histoire, musique, culture, sciences et techniques : tous les sujets sont abordés et analysés par des personnalités régionales.

CANAL+ 20:05
Le bureau des légendes
Saison 3 épisode 1

Avec : Mathieu Kassovitz, Jean-Pierre Darroussin



Malotru est aux mains de Daech et torturé quotidiennement par ses géoliers. Henri Duflot lui en veut toujours d'avoir trahi la DGSE et n'est pas pressé d'organiser sa libération. Grâce à ses contacts syriens, Nadia tente discrètement d'entrer en liaison avec ses ravisseurs afin de négocier un échange. Marina doit se faire engager à l'institut Boulgakov à Moscou spécialisé dans la sismologie sous-marine. Mais la jeune femme sombre dans la paranoïa et peine à réaliser sa mission.

6 20:00
The Island : les naufragés
Episode 13

Saison - Culture Infos / France 2017



L'île ne compte plus qu'un seul groupe, composé de 18 hommes et femmes. Et il faut impérativement que ces naufragés trouvent de quoi se nourrir. En effet, les ressources s'amenuisent et les organismes souffrent, notamment celui de Romain, le plus sportif d'entre eux, qui pourtant ne parvient plus à se mettre debout... Une expédition de la dernière chance, menée par Didier, Cyril, Claire et Jérémie, est lancée pour tenter de trouver du manioc. Sans cet aliment riche en énergie, la suite de l'expérience est compromise... Parviendront-ils à trouver la plante tant convoitée ?

Jeux

Samourai-Sudoku n°1584

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3		8		5		6				9	5	5	4	6	2	3	
	5		7	3						8	2		8	2		4	5
9	7				8	2						3	1	7		6	
	5	1	7			8						9				7	
2		3			1							1	6	4	8		
	9	2			3	4						8	1			5	9
			3	9		1		6					4	8		6	
1	3			4		2						6	3			5	2

3		6		2	5			8		7		2		4			
	9		4	8			7		4		1	3					
1	2			4	9				1	7			3	9			
	5	8	6		4			6	3	1				2			
	8				5			7						4			
2		1	4	8				2		9	7			5			
	2	7			5	3			4	2				5	6		
		9	6		7					4	6			1			
6	4			2		9				6	1			9			7

Citation



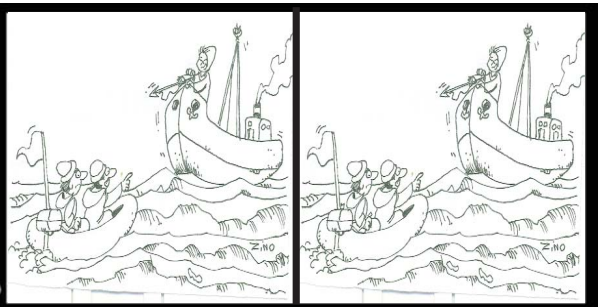
La ménopause a en commun avec la récession économique d'être l'expression d'une crise où les flux s'arrêtent et les stocks s'accumulent de tous côtés - Daniel Confland

Mots croisés n°1584

- Verticalement :**
- Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
 - Torrent des Alpes du Sud-Auge de maçon
 - Recroqueviller - Dévêtus
 - Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
 - Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
 - Mois - Race bovine
 - Éléments d'un test - Cale en forme de V
- Horizontalement :**
- Infraliminaire
 - Imposées
 - Langue thaïe - Affluent de la Loire
 - Ch.-L. de canton de la Charente - Maritime - Homme politique chinois - Mamière
 - Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
 - Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
 - Partie de certains chapiteaux - Obtenu
 - Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
 - Carte à jouer - Ch.-L. d'arr. du nord sur l'Helpe
 - Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
 - Aigu - Code télégraphique
 - Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
 - Évêque de Césarée - Écrivain américain

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Terreurs



Grille géante n°284

adorateur d'objets ↓	grosse dent ↓	mettre bas pour la brebis patronyme ↓	organe de fleur préposition ↓	extraite ↓	régal d'écureuils vieilles rages ↓	crack ↓
dénels ↓	décor ↓					bien arrivé ↓
suit de très prés titre féodal →				lac américain assure le salut →		arides ↓
hurlement →		déchiffrera point de iudoka →		très fatiguées d'écale pression ↓	répand →	petit reste ↓
adorées ↓				patrie d'Abraham canton suisse ↓	protestation ↓	
vieux service ↓	tubes à essais →					
	barème ↓	plantation de conifères ↓	os de poulet semblables →			se met à table ↓
pianotai →				charquea →		
dire et redire ↓				raisin parfumé ↓		
				ferme de Provence ↓	adresse proche →	
				lachères ↓	poitrine ↓	
à la mode →		plantes potagères labourées 3 fois ↓				nouvelles du jour ↓
trémblais un peu ↓			grande nation uniformes ↓		élément liquide abandonnés ↓	
marque du temps attribuaient ↓			plume du dos mot de bébé tétu ↓			
possessif manquée par les insectes ↓		jeune colvert →			début de série →	négation ↓
		explosa ↓			épuisante ↓	
c'est textuel →			autre do →	remarqua ↓		
seules ↓			général sudjste ↓	le dessus du panier ↓	sans valeur bons copains →	essai ↓
		escroque ↓				
		nomme ↓		nouait →		
rectale →				petit carré ↓		
mot de dédain ↓						
		titane en réaction →	comédiens ↓			
larges et plates au bout →						
					orient →	

Solution

C'est arrivé un 22 mai

Sudoku n°1583

4	3	7	9	1	8	5	2	6	7	5	8	9	9	1	2	3	4			
9	5	6	2	5	7	4	3		6	2	1	4	3	7	5	9	8			
6	5	3	4	7	1	9	8		9	3	4	5	2	6	7	8	1			
5	9	2	8	3	2	6	1	7	8	9	7	6	1	3	5	2	4			
8	7	2	5	6	1	9	3	4	3	1	5	7	4	2	9	8	6			
3	6	1	4	7	8	5	2		2	4	6	8	9	5	1	3	7			
2	6	1	5	4	3	7	9	4	5	8	1	6	2	3	5	4	7	9		
7	5	9	2	8	3	4	6	1	2	7	3	5	8	9	1	7	6	3	4	5
1	4	3	7	9	6	2	8	5	6	1	9	4	7	3	2	8	9	6	1	5

Mots Croisés n°1583

- CINTEGABELLE
- OTARIE ■ OSIER
- MAGISTER ■ BERG
- PIECETTES ■ NO
- LP ■ ONEREUSES
- AU ■ TARISSE ■ T
- I ■ BEC ■ V ■ PRIE
- SPATH ■ IMITER
- AILS ■ VENCE ■ O
- NEE ■ TIR ■ CL
- CUZCO ■ ERODE ■
- EXERCES ■ NASE

Grille géante n°283

J	L	A	T	M	A	B	M					
J	A	M	S	S	I	O	N	A	B	M		
N	E	T	T	O	I	E	R	A	I	E	N	T
A	G	I	R	L	E	S	A	N	U	I	T	
U	L	E	M	A	S	C	I	T	E	R	A	
S	E	L	A	T	T	E	L	E	A	I		
D	E	R	N	I	E	R	E	R	O	I	S	
J	E	U	I	O	S	I	E	R	S			
C	R	I	A	N	T	S		S	T	E	F	
C	H	E	R	I	A	T	I	S	S	A	I	
A	R	E	I	T	R	E	S	T	I	C		
E	T	R	E	N	N	E	S		R	I	R	E
A	S	T	E	R	I	S	Q	U	E	L		
C	L	I	P		D	E	N	O	U	E	B	E
I	O	D	I	N		N	I	L	E	S		
S	O	R	N	E	T	T	E		E	L	I	T
N	A	S	S	E		P	A	T	E	N	E	S
O	C	A	S		R	A	R	E		E	M	U
E	M	B	E	T	E	R	A		C	R	E	
M	A	I	L	I	N	G	S		P	O	N	E
U	S	E	N	T		E	T	E		I	N	T

2012 - Début des audiences de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, au Québec, présidée par la juge France Charbonneau.
 2010 - 158 personnes meurent dans l'accident d'un Boeing d'Air India Express en provenance de Dubaï, près de l'aéroport de Mangalore/Bajpe, dans le sud de l'Inde.
 2009 - Désiré Munyaneza, qui était accusé d'avoir participé au génocide au Rwanda, est jugé coupable de crimes de guerre. Il devient la première personne au Canada à être condamnée en vertu de la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.
 2008 - Céline Dion est faite chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur par le président français Nicolas Sarkozy, à Paris.

AIN DEFLA Championnat national de judo (Espoirs)



Salim Ben

Plus de 420 athlètes espoirs (filles et garçons) ont participé au championnat de judo à Ain Defla, organisé sous l'égide de la Fédération algérienne de judo et en collaboration avec la ligue de judo et la DJS d'Ain Defla, du 19 et 20 mai, à la salle omnisports du Chef lieu de la wilaya.

Avec la participation de huit régions et l'équipe militaire, plusieurs talentueux ont confirmé leur suprématie lors de ces compétitions qui se sont achevées avec des mérites et médailles aux vainqueurs, en présence du Wali d'Ain Defla, Mr Benyoucef Aziz et les autorités civiles et militaires.

La pesée officielle, le tirage au sort et la réunion technique, ont lieu 24 heures avant le coup d'envoi de la compétition, selon la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Le premier jour de la compétition a été réservé aux éliminatoires de toutes les catégories et le second jour c'était pour les finales et les médailles.

Le président de la ligue de wilaya de judo, Mr Messas Fodhil, a tenu à remercier tous les participants et les premiers responsables de la wilaya par leur contribution dans la réussite dans cette manifestation sportive à leur tête le wali d'Ain Defla et la DJS qui soutiennent toujours ces manifestations et compétitions sportives dans la wilaya.

HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE: Les finales (toutes catégories) fixées aux 25 et 26 mai à Blida et Alger

Les finales de la Coupe d'Algérie de handball de la saison 2016-2017 se dérouleront les 25 et 26 mai, a indiqué hier la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Deux finales ont été programmées jeudi à la salle Hacene-Chalane de Blida.

Il s'agit de CRB Baraki-JS Messaïssa (U19) d'une part et de HBC El Biar-GS Pétroliers (U20) d'autre part.

La fête handballistique se poursuivra vendredi à la salle Tahar-Belkhdar de Chéraga (Alger), qui abritera cinq finales, dont celles des seniors dames (HBC El Biar - GS Pétroliers) et des seniors messieurs (GS Pétroliers - ES Ain Touta). Le MC Saïda (SM) et le HBC El Biar (SD) sont, rappelle-t-on, détenteurs du trophée de l'édition 2015-2016.

Pour cette édition, le GSP se taille la part du lion avec sa présence en cinq finales sur les sept au programme de jeudi et vendredi, à savoir U16, U18, U20, SD et SM.

Programme des finales: Jeudi 25 mai 2017 (Salle Hacene-Chalane/Blida) : -16h00 (U19) : CRB Baraki - JS Messaïssa -17h30 (U20) : HBC El Biar - GS Pétroliers Vendredi 26 mai 2017 (Salle Belkhdar-Tahar/Chéraga) : -09h30 (U16) : GS Pétroliers - NRF Constantine -11h00 (U17) : JS Mila - JS Arbaa -14h30 (U18) : NRB Hammamet - GS Pétroliers -16h00 (Seniors dames) : GS Pétroliers - HBC El Biar -18h00 (Seniors hommes) : ES Ain Touta - GS Pétroliers.

SPORTS MÉCANIQUES : La Fédération algérienne face au défi de la formation des techniciens locaux

Les compétitions organisées jusque-là par la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) à travers le territoire national exigent, selon les spécialistes, des encadreurs locaux ayant une formation aux normes internationales, au moment où la gestion de cette discipline, de «surcroît très coûteuse», a connu une progression notable qui a contribué à la promotion de nombreux rallyes et courses internationales, ainsi que des pilotes doués.

Pour l'instance fédérale, l'objectif est de faire connaître au public local les courses de vitesse, l'endurance sur sable, le karting, le rallye de régularité et autres et par là même augmenter le nombre de nouveaux licenciés et assouvir, dans un cadre réglementaire, les besoins d'une catégorie de la jeunesse amateur de sensations fortes.

Mais la FASM, qui s'efforce donc à promouvoir les sports mécaniques, est confrontée à chaque fois à de grandes difficultés, notamment au niveau de l'organisation de nombreuses compétitions mises sur pied à travers le territoire national.

Si l'organisation technique des compétitions du rallye de régularité avec spéciales (3 étapes), le 13 mai dernier sur un circuit montagneux comprenant de nombreux virages, au niveau de la région de Beni Snous jusqu'à la côte de Lalla Setti sur les hauteurs de Tlemcen (40 km), a satisfait les amateurs des sports mécaniques, les responsables de la FASM,



eux, sont dans l'obligation de former «rapidement» les officiels afin de pallier aux insuffisances constatées à chaque fois, surtout que la gestion des courses auto / moto connaît dans les pays émergents un développement croissant et constant au fil des années.

Le jeune pilote de l'ES Ben Akoun (Alger), Mokrane Ouadj-noul, a ainsi reproché aux responsables de l'instance fédérale d'avoir changé à trois reprises les points du circuit de la course: «Après avoir téléchargé et imprimé le guide de la course

(ou road-book qui contient les instructions relatives à l'itinéraire et aux temps de passage, nldr) à partir d'internet afin de l'étudier, nous avons appris par la suite que certains points du circuit ont été changés trois fois, ce que nous regrettons beaucoup car la stratégie que je comptais utiliser est tombée à l'eau», avait-il pesté.

Le même problème a été soulevé par Kamel Khelifati de Bouinan (Blida) qui souligne que «les responsables ayant tracé le circuit sur le road-book étaient confus en procédant à

des changements après que nous ayons téléchargé le document de la course une semaine auparavant. Il aurait fallu à la FASM désigner des personnes compétentes».

Autre cocac : les personnes chargées de l'organisation des courses n'ont pas été en mesure d'avancer le nombre exact des pilotes engagés, car à chaque début de course, ils découvrent que le nombre des coureurs a changé, au grand dam des journalistes. L'absence à la dernière minute de certains concurrents a influé sur le nombre des catégories autos et motos engagés (d'abord cinq, puis il a été réduit à trois seulement). De leur côté, les organisateurs affirment que ces changements «fréquents et difficiles à maîtriser» sont «normaux» en raison des défections de dernière minute de certains pilotes suite à des «pannes mécaniques imprévisibles ou à un problème de transport de la voiture de course sur une longue distance».

La FASM entre le défi de financer la construction de circuits et la formation des officiels

Les responsables de l'instance fédérale assurent que leurs principaux objectifs sont le développement et la promotion des sports mécaniques aux normes internationales, à travers l'organisation de compétitions dans les villes algériennes et attirer ainsi un flux de touristes, mais cela passe inévitablement par l'édification des circuits de course, citant l'exemple de la wilaya de Tissemsilt où la FASM a bénéficié d'une parcelle de terrain de 75 hectares.

La Fédération algérienne a bénéficié, en 2016 et 2017, de six assiettes de terrain à travers le territoire national pour la réalisation de plusieurs circuits de courses.

L'instance fédérale, qui compte diversifier ses activités à travers l'organisation de courses dans les différentes spécialités

(auto, moto, karting) pour la promotion des sports mécaniques, est appelée à attirer des investisseurs pour mener à bien ses projets. «Les tractations pour la réalisation du complexe dédié aux sports mécaniques dans la commune de Layoune, dans la wilaya de Tissemsilt, ont déjà commencé.

Nous avons rencontré des opérateurs économiques intéressés par le projet.

Maintenant, c'est à nous de débattre et retenir les meilleures propositions pour mener à bien nos projets et nous mettre au travail pour trouver les investisseurs susceptibles de mettre de l'argent dans notre sport», a indiqué le premier vice-président de la FASM, Amir Ben Omar.

Le nouveau bureau fédéral, élu en février 2017, compte également former des officiels

algériens pour gérer les compétitions, notamment les directeurs de course et les directeurs de piste, en organisant des stages au profit des cadres de la FASM sous l'égide des Fédérations internationales d'automobile et de motocyclisme.

«A l'heure actuelle, nous nous focalisons sur l'organisation de stages de formation pour les directeurs de course qui encadrent nos compétitions. Par la suite, ce sera au tour des responsables des clubs et des ligues qui seront appelés à gérer les compétitions et maîtriser le road-book». Si les participants aux compétitions de la FASM s'accordent à dire que «le niveau de l'organisation est acceptable», ils estiment toutefois qu'il reste beaucoup de travail à faire pour atteindre le niveau international».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU COA : 3 candidats retenus pour la présidence

La commission électorale du Comité olympique et sportif algérien (COA) a annoncé hier avoir retenu trois dossiers dans la course à la présidence de l'instance, ainsi que 24 autres pour le bureau exécutif, au lendemain de sa réunion.

Les trois candidats à la présidence du COA sont Abdelhakim Dib, l'actuel président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Sid Ali Lebib, l'ancien président de la Fédération algérienne de judo (FAJ) qui fut également ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), ainsi que le président sortant, Mustapha Berraf.

Rachid Fezouine et Rabah Madoui étaient également candidats à la présidence du COA, mais finalement, leurs dossiers n'ont pas été retenus, car ils ne font pas partie des membres de l'assemblée

générale de l'instance. La commission électorale a d'ailleurs rejeté également deux des 26 dossiers qui ont été présentés pour le bureau exécutif de l'instance. Ainsi, seuls trois dossiers pour la présidence et 24 pour le bureau exécutif ont été retenus», a expliqué à l'APS Rabah Bouarifi, le président de la commission juridique du COA et N1 de cette commission électorale. L'ancien président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a ajouté qu'il «en l'absence d'une commission de recours, les candidats qui se sentent lésés par les décisions qui ont été prises jusqu'ici, peuvent s'adresser directement à la commission électorale du COA» pour faire entendre leur requête.

L'assemblée générale électorale du COA est prévue le samedi 27 mai à Alger.

JUDO / GRAND PRIX D'EKATERINBURG (RUSSIE) : L'Algérien Benamadi (-90 kg) se contente de la 7e place

Le Judoka algérien Abderrahmane Benamadi s'est contenté de la 7e place au Grand Prix d'Ekaterinbourg, organisé les 20 et 21 mai 2017 en Russie, après son échec au repêchage, dans la catégorie des moins de 90 kg.

Versé dans la poule «C», Benamadi a été dispensé du premier tour, tout comme son adversaire, Ekubzhon Nazirov (Tadjikistan), qu'il a battu hier matin au deuxième tour, avant d'échouer dans le combat suivant, face au Néerlandais Noel Van T End.

L'Algérien a reçu une seconde chance au repêchage, ce qui lui aurait permis d'aller en

demi-finale et d'espérer au moins le bronze, mais il a perdu dès son premier combat contre le Russe Magomed Magomedov.

La finale des moins de 90 kg mettra aux prises le Hongrois Krisztián Toth et le Japonais Kenta Naga Sawa, au moment où le Néerlandais Noel Van T End et l'Espagnol Nikoloz Sherazadishvili ont pris le bronze, après leur défaite en demi-finale.

L'Algérie a engagé deux autres judokas dans cette compétition de haut niveau, à savoir : Lyès Bouyacoub chez les moins de 100 kg et Nadjib Temmat chez les plus de 100 kg,

qui feront incessamment leur entrée en lice. Un total de 286 judokas (164 messieurs et 122 dames), représentant 36 nations, participent à ce tournoi.

Le pays hôte, la Russie, est le mieux représenté, avec 54 judokas (28 messieurs et 26 dames). Outre l'Algérie, le continent africain compte deux autres représentants dans cette compétition, à savoir : l'Égypte, avec deux judokas messieurs, et la Guinée-Bissau, avec une dame seulement.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉES) : Pas décisif pour l'ESS vers le titre, le CAB en chute libre

La 1re partie de la 27e journée du championnat d'Algérie de football, Ligue 1 Mobilis, disputée samedi, a éclairci un peu, plus la situation aussi bien en tête qu'en bas du classement avec l'échappée de l'ES Sétif vers le titre, alors que le CAB s'enfoncé davantage vers le palier inférieur.

Les Sétifiens, vainqueurs à l'arraché de la JS Saoura (1-0), grâce au sauveur Djahnit (85), a accueilli avec bonheur la chute de son principal rival, le MC Alger à Constantine, devant le CS Constantine (0-2), qui lui permet de porter son avance à sept points mais avec un match en moins pour les Algériens.

« Le Doyen » qui pense à son match de mardi contre le CS Sfax (Tunisie) en Coupe de la Confédération a même raté un penalty par Gourmi dans le temps additionnel (90+2) dans cette partie de mise à jour de la 26e journée.

L'intérêt majeur de cette 1re partie s'est porté vers le bas du tableau, où la bataille du maintien fait rage à trois journées de l'épilogue.

Cette occasion ce fut le CA Batna le grand perdant de cette journée en concédant à domicile une défaite lourde de conséquences (0-2) face à un autre reléguable, en l'occurrence, le DRB Tadjenanet.

Les bourreaux du CAB sont Noubli



(69'), Demane (90+4) qui permettent à leur équipe de s'extirper provisoirement de la zone rouge. La JS Kabylie n'a pas raté également l'occasion d'engranger trois précieux points devant un autre reléguable à savoir, le RC Relizane.

Un but en or du buteur-maison, Boulaouidat (10e) permet aux Canaris de souffler quelque peu. L'USM Bel-

Abbes facile vainqueur de l'O. Médéa (3-0), s'installe à la 2e place, exploitant à fond la défaite du MC Alger à Constantine.

Cette journée tronquée se poursuivra les 26, 27 et 29 mai, à l'issue de laquelle on aura une idée plus précise sur les chances des uns et des autres, aussi bien pour le titre que pour le maintien.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉES) : Résultats partiels et classement

CA Batna - DRB Tadjenanet	0-2
ES Sétif - JS Saoura	1-0
MC Oran - MO Béjaïa	2-1
USM Bel Abbès - O Médéa	3-0
JS Kabylie - RC Relizane	1-0

Vendredi 26 mai :

Mohammadia : USM El Harrach - CS Constantine (17h30)

Samedi 27 mai :

Alger (stade 5-juillet) : MC Alger - CR Belouizdad (22h00)

Dimanche 29 mai :

Alger (stade 5-juillet) : NA Hussein-Dey - USM Alger (22h00)

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	51	27
2). USM Bel-Abbès	45	27
3). MC Alger	44	26
4). USM Alger	43	26
5). JS Saoura	39	27
→). MC Oran	39	27
7) NA Hussein Dey	38	26
8). Olympique Médéa	37	27
9). CR Belouizdad	36	26
10). USM El-Harrach	33	26
11). DRB Tadjenanet	32	27
12). JS Kabylie	31	27
13). CS Constantine	29	26
→). RC Relizane	29	27
15). CA Batna	25	27
16). MO Béjaïa	18	27

OPOW KHEMIS MILIANA

Gala de football pour commémorer le Colonel Bougara

Salim Ben

Pour le 58e anniversaire de la mort du colonel Si M'hamed Bougara, les amoureux et les sportifs de la ville de Khemis Miliana, qui a vu naître ce martyr à la forte personnalité et au charisme déterminant dans son parcours de combattant, ont organisé, comme chaque année, des actions entières dédiées à sa mémoire ce samedi 20 mai 2017.

Expositions de photos, conférence, pétanque et des tournois de football ont été au menu, et ce, pour partager ces moments émouvants de ces journées du souvenir chères aux citoyens de Khemis Miliana, lesquels vouent une grande admiration et

beaucoup de respect à ce martyr.

C'est grâce à l'initiative de Messas Noureddine, Zenati Hadi et Lakhdar que cette cérémonie sportive a eu lieu avec la présence des invités venants de Mazoua (W-Relizane) et Médéa. Dans une grande ambiance et fair-play, deux matches amicaux ont été tenus au niveau de l'OPOW de Khemis Miliana.

Des anciens joueurs du Scaf étaient présents à l'occurrence Belaid, Guendouzi, Guessiar, Abdouche, Toubirinet, Zenati, Kahil, Zitouni, Tatani, Belila, Allache, Benzahra, Hamid, Ndjoukh, Baghdad, Bouazgoui et Belkebir Benmirra etc..

C'était vraiment les retrouvailles des anciens. Pour l'histoire, le Chadid et com-



battant de la première heure est né le 2 décembre 1928 à Khemis Miliana (ex-Affreville) et mort au combat le 5 mai 1959 au douar Ouled Bouachra dans la wilaya de Médéa.

De nombreux citoyens ignorent beaucoup de la vie

maquisarde du martyr et voudraient que les historiens algériens s'intéressent sérieusement à ce sujet.

Malheureusement l'APC de Khemis Miliana était totalement hors jeu de ces célébrations.

ATHLÉTISME ALGÉRIE :

Objectifs largement atteints, selon l'entraîneur national

Avec une moisson de six médailles, l'athlétisme algérien a largement atteint les objectifs fixés par la Fédération (FAA) avant le début des 4e Jeux de la solidarité islamique qui prendront fin aujourd'hui à Bakou en Azerbaïdjan (12-22 mai), a affirmé samedi le sélectionneur national, Sid Ali Sabour.

« La FAA a tablé sur 4 ou 5 médailles sans donner de couleurs.

Avec ces 6 podiums, nous pouvons dire que le groupe qui s'est déplacé à Bakou a relevé le défi.

Les résultats son encourageants en ce début de saison », a déclaré Sabour à l'APS.

L'athlétisme algérien a glané aux JSI-2017 un total de six médailles: 1 or, 2 argent et 3 en bronze.

Les médaillés algériens à Bakou-2017 sont l'oeuvre de : Tahani Belabiod Romaiassa (Or, saut en longueur), Amina Bettiche (bronze du 1500m et argent au 3000m steeple), Mohamed Amine Belferar (bronze, 800m), Youssa Arrar (argent, hauteur) et enfin le bronze à la perche par Hichem Cherabi.



Interrogé sur les performances des athlètes algériens, le coach national à tenu à rappeler que lors des compétitions pareilles, le plus important c'est le podium. « Les athlètes engagés cherchent les médailles avant de penser aux chronos. Nos représentant se sont bien comportés sur tous les plans.

Ces résultats mettent les athlètes en confiance en perspective des prochaines échéances notamment les

Mondiaux 2017 en août à Londres », s'est félicité Sabour qui a conduit le groupe à Bakou avec l'entraîneur Samir Agsous.

Sabour a en revanche souligné que ces JSI-2017 ont été programmés durant une période pas du tout favorable aux athlètes « Les athlètes sortent d'une phase de préparation et s'apprennent à entamer une période précompétitive.

C'est valable pour toutes les nations pas uniquement les Algériens.

L'illustration parfaite de ce que je suis en train d'avancer c'est les 20 ou 25 athlètes blessés dans différentes épreuves », noté le technicien algérien.

Sur le niveau général de la compétition qui a pris fin samedi à l'Olympic Stadium avec les relais sous de fortes pluies, Sabour l'a qualifié d'appréciable.

« Plusieurs athlètes de renommée mondiale ont participé à ces jeux dont la championne du monde du 3000m steeple.

Des finalistes aux derniers Jeux olympiques de Rio étaient également là », a-t-il conclu.

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR DE FOOTBALL : Le verdict de la saison 2016-2017

Les clubs qui accèdent en Ligue 2 Mobilis : RC Kouba (Groupe Centre), WA Tlemcen (Groupe Ouest), AS Ain M'lila (Groupe Est) Les clubs qui rétrogradent : ES Guelma (Groupe Est); USM Chéraga (Groupe Centre), WA Mostaganem (Groupe Ouest) et RC Boumerdès (mauvais avant-dernier).

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE (BASKET 3X3 DAMES) QUARTS DE FINALE : L'Algérie battue par la Turquie 12-7



La sélection algérienne féminine de basket-ball 3x3 a été battue par la Turquie 12 à 7 hier à Bakou en quarts de finale du tournoi de la discipline, dans le cadre des 4es jeux de la solidarité islamique qui se déroulent en Azerbaïdjan (12-22 mai).

La rencontre, initialement prévue samedi, a été reportée en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur Bakou et ses environs.

Versée dans le groupe B, l'équipe algérienne composée de Nesrine Taïbi, Ikbal Chennaf, Refes Lylia et Sofia Saidani a perdu tous ses matchs au 1er tour contre le Turkménistan (15-10), l'Azerbaïdjan (20-14) et le Mali (10-9).

Sans le moindre point récolté, la formation entraînée par Yacine Bellal a néanmoins disputé le quart de finale car le groupe B compte 4 équipes seulement, contrairement à la poule A.

Dans les autres quarts de finale, le Mali a battu le Palestine (18-13), le Turkménistan a dominé la Syrie 16 à 14 et l'Azerbaïdjan a pris le meilleur sur l'Iran (20-9).

En demi-finales, le Mali affrontera le Turkménistan, alors les Azéris joueront face aux Turcs.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

N'GOLO KANTÉ DE NOUVEAU RÉCOMPENSÉ

Tout le monde est unanime cette saison, N'Golo Kanté est le meilleur joueur de la saison. Et si quelqu'un en doutait encore, le milieu de terrain de Chelsea a une nouvelle fois été récompensé.

En effet, N'Golo Kanté a été élu meilleur joueur de Premier League et remporte par la même occasion tous les trophées individuelles possibles cette saison.



LOURINHO VEUT MATIC

Assuré de terminer à la 6e place en Premier League, Manchester United a réaligné un championnat assez décevant. Heureusement, la finale de la Ligue Europa face à l'Ajax Amsterdam, le 24 mai, peut permettre aux Red Devils de disputer la Ligue des Champions la saison prochaine en cas de succès. En attendant, José Mourinho prépare son mercato. Selon le Manchester Evening News, l'entraîneur mancunien a ciblé sa priorité au milieu de terrain. Si les noms de Blaise Matuidi (PSG) et Tiémoué Bakayoko (Monaco) notamment ont circulé du côté d'Old Trafford, la priorité se nomme Nemanja Matic (28 ans, 35 matchs et 1 but en Premier League cette saison). Un dossier compliqué puisque Chelsea pourrait refuser de lâcher un élément indispensable cette saison, et il n'est pas sûr que le Serbe, lié jusqu'en 2019, souhaite quitter le championnat d'Angleterre.

Aubameyang termine meilleur buteur !

Auteur d'un doublé lors de la victoire de Dortmund contre le Werder Brême (4-3) ce samedi, à l'occasion de la dernière journée de Bundesliga, Pierre-Emerick Aubameyang termine en tête du classement des buteurs de la compétition avec 31 buts. Le Gabonais termine devant Robert Lewandowski (30 buts), resté muet lors de la victoire du Bayern Munich face à Fribourg (4-1). Le Français Anthony Modeste (Cologne) complète le podium avec 25 réalisations.

Riyad Mahrez entre Arsenal et Tottenham

Annoncé dans le viseur de l'Olympique de Marseille, Riyad Mahrez ne rejoindra pas le club phocéen cet été. En effet l'ailier de Leicester a confié ne pas être intéressé par un retour en France, et disposerait de deux pistes très sérieuses en Premier League. D'après des informations en provenance d'Angleterre, Mahrez aurait été contacté par Arsenal et Tottenham. En effet les deux clubs londoniens seraient disposés à mettre entre 35 et 40M€ sur la table pour faire signer l'ailier des Foxes.

Juventus: Douglas Costa envisagé ?

Très en vue pour son premier exercice au Bayern Munich, Douglas Costa a éprouvé plus de difficultés cette saison, et la direction technique de la formation bavaroise serait tentée de laisser filer le polyvalent milieu de terrain offensif.

Or, à en croire les presses italienne et allemande, la Juventus Turin serait entrée en contact avec les champions d'Allemagne, ce afin de connaître les conditions de la mise à disposition du Brésilien révélé au Shakhtar Donetsk.

Liverpool se penche sur Mendy

La belle saison de Monaco n'est pas passée inaperçue sur le vieux-continent. Benjamin Mendy (22 ans, 25 matchs et 5 passes décisives en Ligue 1 cette saison), auteur de performances de choix, suscite comme beaucoup de ses partenaires de grosses convoitises. Déjà pisté par Barcelone, Manchester City ou encore Manchester United, le latéral gauche serait désormais dans le viseur de Liverpool. D'après Sky Italia, Jürgen Klopp, l'entraîneur des Reds, aurait fait de l'international français sa priorité pour cet été.

Mandzukic proche du Besiktas ?

Sous contrat avec la Juventus Turin jusqu'en 2019, Mario Mandzukic n'en reste pas moins sur le départ pour l'été à venir, et une piste menant en Turquie se réchaufferait considérablement, rapporte la presse transalpine. En effet, le Besiktas Istanbul serait prêt à miser 25 millions d'euros sur le buteur international croate.

L'ancien joueur de l'Atlético de Madrid ou du Bayern Munich était un temps apparu sur les tablettes de l'Olympique de Marseille par ailleurs, mais la piste aurait depuis pris du plomb dans l'aile.



DÉCÈS DE L'EX-PRÉSIDENT FINLANDAIS MAUNO HENRIK KOIVISTO : M. Sellal présente les condoléances de l'Algérie à l'ambassade de Finlande

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a présenté hier à l'ambassade de Finlande à Alger, ses condoléances au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, suite au décès de l'ex-président de la République de Finlande, Mauno Henrik Koivisto. «J'ai appris avec affliction la nouvelle du décès de l'ex-président finlandais, Mauno Henrik Koivisto, un président qui a voué sa vie au service de son peuple et de son pays», a écrit le Premier ministre dans le registre de condoléances. «Nous nous rappelons tous le courage et la clairvoyance du défunt durant son parcours politique et son rôle dans l'ancrage des principes de démocratie, de liberté et de paix», a ajouté M. Sellal. «En cette douloureuse circonstance, je présente au nom du président de la République, du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances au gouvernement et au peuple finlandais et j'exprime ma profonde compassion avec la famille du défunt», conclut le Premier ministre.

ALGÉRIE-RUSSIE Messahel prend part à la 8^e Rencontre des hauts responsables des questions de sécurité à partir de demain en Russie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, participera à la 8^e Rencontre internationale des hauts responsables des questions de sécurité qui aura lieu du 23 au 25 mai à Zavidovo (Russie), a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «La rencontre abordera les grandes questions de sécurité de l'heure et portera en particulier sur le rôle des technologies modernes dans la sécurité informatique internationale et les mesures visant à l'assurer ainsi que sur la coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée», indique le MAE. L'Algérie et la fédération de Russie entretiennent un «dialogue stratégique de haute qualité» sur les questions politiques et de sécurité, dont la dernière session s'est tenue à Alger le mois dernier, affirme la même source, qui précise que M. Messahel prend part à cet événement à l'invitation du secrétaire du Conseil national de sécurité de la fédération de Russie. En marge des travaux de cette rencontre, il aura des entretiens avec les responsables russes sur les questions bilatérales et internationales d'intérêt commun.

ALGÉRIE-MONDE ARABE Réunion à Alger de la 9^e édition du Réseau arabe du programme sur l'homme et la biosphère

La 9^e édition du Réseau arabe du programme sur l'homme et la biosphère (ArabMab) et l'atelier régional sur les économies des réserves de biosphère dans la région arabe définites et opportunités se tiendront aujourd'hui et demain à Alger, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Ces deux événements sont organisés par la Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture et la direction générale des forêts en collaboration avec le bureau régional de l'Organisation onusienne de l'éducation, des sciences et de la culture (UNESCO) du Caire pour les sciences et la technologie dans les pays arabes et l'ALESCO (Organisation arabe pour l'éducation, les sciences et la culture). L'ouverture de ces deux rencontres seront rehaussées par la présence de la ministre de l'Éducation nationale, présidente de la commission nationale pour l'UNESCO, qui présentera une allocution, du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, du représentant du ministre des AE et de la Coopération internationale ainsi que de hauts responsables de l'UNESCO.

APS

SOMMET ISLAMO-AMÉRICAIN: Bensalah reçu à Ryadh par le président tunisien Béji Caïd Essebsi

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a été reçu hier à Ryadh (Arabie Saoudite) par le président tunisien Béji Caïd Essebsi, avec qui il a passé en revue les relations bilatérales et échangé les vues sur plusieurs questions notamment la situation en Libye, soulignant la nécessité d'aboutir à un règlement pacifique, indique un communiqué du Conseil de la nation (CN).

Tenue en marge des travaux du Sommet islamo-américain auquel prend part également le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, cette rencontre a permis de «passer en revue les relations bilatérales stratégiques et les moyens de les

promouvoir, notamment après le rencontre entre le président de la République Abdelaziz Bouteflika et le président Tunisien Béji Caïd Essebsi», précise la même source. M. Bensalah et le président Essebsi «ont échangé leurs vues sur les questions d'intérêt commun, notamment la situation en Libye»



soulignant «l'impératif d'un règlement pacifique et d'un dialogue interlibyen inclusif», ajoute le communiqué.

Le président du Conseil de la nation est arrivé samedi à Ryadh (Arabie Saoudite) pour

représenter le président de la République Abdelaziz Bouteflika au Sommet islamo-américain à l'invitation du Secrétaire des deux Lieux saints, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud.

ALGÉRIE-MALAISIE M. Sellal reçoit le Président du Conseil des sénateurs de la Malaisie



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le Président du Conseil des sénateurs de la Malaisie, Dato Sri Sa. Vigneswaran, en visite en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette rencontre, les deux responsables ont examiné l'état d'évolution des relations bilatérales et de la coopération socioéconomique, précise la même source. Les deux parties ont insisté sur «la nécessité de leur insuffler une dynamique nouvelle dans tous les domaines, objectif qui passe par la recherche de nouvelles voies de partenariat ainsi que par la mise en œuvre de mesures incitatives à l'adresse des opérateurs des deux pays», souligne le communiqué. Le Premier ministre a, à cet égard, «réitéré la disponibilité du gouvernement algérien à œuvrer dans ce sens en mettant à contribution l'ensemble des départements concernés», conclut la même source.

ALGÉRIE-JORDANIE-MENA Bouchouareb depuis la Jordanie : Les réformes, un «impératif» du développement et de la compétitivité de l'économie en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a affirmé hier en Jordanie que les réformes menées par l'Algérie ces dernières années étaient aujourd'hui «impératives et nécessaires», soulignant que la nouvelle Constitution avait permis à l'Algérie d'entamer la deuxième génération des réformes tant au plan politique qu'économique.

M. Bouchouareb qui participait à une séance de dialogue sur les réformes de la région MENA tenue en marge du Forum économique mondial en Mer Morte en Jordanie, a déclaré que la nouvelle Constitution en 2016 «a ancré politiquement une démocratie flexible en Algérie et octroyé une identité spéciale à l'économie nationale à travers de nouvelles lois ayant accompagnées davantage et d'une manière efficace la croissance économique actuelle notamment la loi sur les investissements à laquelle on avait introduit 22 articles en vue de faciliter les investissements étrangers et locaux». Cette loi «est aujourd'hui reconstruite par la Banque mondiale et le FMI, vu ses avantages et motivations qui tiennent compte de la mutation profonde et éfrénée dans le monde, à laquelle notre économie doit s'adapter si nous voulons avoir la place qui nous revient parmi les nations», a-t-il soutenu.

M. Bouchouareb a également mis l'accent sur «la nécessité de considérer ces réformes économiques en Algérie pour pouvoir prétendre à la compétitivité internationale» qualifiée par le ministre de «rude». Évoquant les perspectives de réussite des réformes en Algé-



rie et leur contribution à développer et diversifier l'économie nationale, le ministre a mis l'accent lors de ce Forum économique mondial sur «l'importance de la stabilité et la sécurité pour la réussite de toute opération politique et économique», rappelant à l'occasion les démarches du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à atteindre cet objectif depuis son investiture en 1999. Il a évoqué dans ce sens, le pacte social conclu entre le Gouvernement, le Patronat et les syndicats, lequel a fait l'unanimité vis-à-vis des réformes politiques et économiques engagées par l'Algérie, affirmant que le citoyen algérien était totalement convaincu de l'importance de aller de l'avant en faveur de la réalisation des réformes. Il a expliqué, outre, que la stabilité et la sécurité «nous ont permis d'engager des réformes et des mutations de deuxième génération sur le plan politique, à travers l'amendement de la Constitution,

qui a consacré la démocratie et le pluralisme équitable et a permis, pour la première fois, d'ériger l'économie nationale en économie libre à caractère social» Le ministre a ajouté que «les réformes et l'amendement de la Constitution ont permis également de promouvoir plusieurs lois, considérées comme une base juridique permettant de promouvoir l'économie, à même de changer toutes les lois financières» précisant que ces réformes «ont amélioré le climat d'investissement et offert des opportunités aux entreprises pour qu'elles assurent leur continuité et garantissent une compétitivité internationale à leurs produits». M. Bouchouareb a saisi cette occasion pour mettre en exergue les réalisations de l'Algérie vis-à-vis des jeunes afin qu'ils puissent contribuer au processus de développement dans divers domaines, soulignant le rôle de la loi relative aux petites et moyennes entreprises (PME), dans le soutien aux micro-entreprises en faveur de la création de richesses. S'agissant de l'énergie et de la transition énergétique en Algérie, le ministre a évoqué le programme élaboré par l'Algérie, portant production de 22.000 mégawatt d'énergies nouvelles et renouvelables, dans le cadre de la diversification de l'usage de l'énergie et de la préparation de son passage à l'après-pétrole et gaz. Le ministre de l'Industrie a mis en avant l'importance des réformes opérées sans cesse sur l'économie nationale, ainsi que l'importance d'avoir une vision commune dans la prise de décision qui permet la diversification et la promotion de l'économie nationale.